BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Tableau de bord de l'Enseignement primaire

Année scolaire 2015/2016

Décembre 2016

Avant propos

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) publie chaque année le « Tableau de bord de l'enseignement primaire». La présente publication fait une analyse des principales données statistiques de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2015/2016 et de son évolution depuis 2007/2008.

Les données présentées proviennent essentiellement des collectes des données statistiques de l'enseignement primaire organisées chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MENA) auprès des écoles primaires publiques et privées ainsi que des enquêtes statistiques de l'INSD.

Ce document pourra servir de base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre des réformes éducatives et surtout de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). Il servira aussi à évaluer la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 dans son axe développement du capital humain (axe 2) et à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que : l'Education Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le «Tableau de bord de l'enseignement primaire » fait l'analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité de l'enseignement primaire sur la période 2007/2008 à 2015/2016. Il met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural) ou de genre (fille et garçon). Une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2015/2016 sont présentées par région.

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche sur l'enseignement primaire. Nous comptons sur vos critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions de cette publication, afin de faire du «Tableau de bord de l'enseignement primaire » un outil précieux d'information pour une meilleure connaissance du de ce volet du système éducatif .

Le Directeur Général

Sommaire

Avant propos 2
Sigles et abréviations 5
Présentation du document 6
OBJECTIFS DU PDSEB – PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE EDUCATIVE 7
Contexte socio-économique 9
Moyens financiers 11
Partie I : L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 13
- Effectif des élèves 14
- Taux brut d'admission au CP1 16
- Taux brut de scolarisation 18
- Taux d'Achèvement du Primaire scolarisation 20
- La dynamique de scolarisation 22
- Nombre des écoles 24
- Nombre de salles de classe 26
- Nombre de salles de classe sous paillotes 28
- Caractéristiques des écoles et des salles de classe 30
- Caractéristiques des écoles et des salles de classe - suite 32
- Les manuels scolaires 34
- Les enseignants 36
- Taux d'encadrement des élèves 38
- Caractéristiques des enseignants 40
- Les parcours scolaires 42
- Les parcours scolaires – Suite 44
- Taux de réussite au CEP 46
- Les résultats de l'évaluation nationale des acquis scolaires en 2014 48

Partie II : INDICATEURS DE L'EDUCATION ISSUS D'ENQUETES AUPRES DES MENAGES 50
- Indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages 51

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques 53
ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé 54

Sigles et abréviations

APE/AME	:	Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
ARC-SSN	:	Appui au Renforcement des Capacités du Système Statistique National
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	:	Cours Elémentaire première année
CE2	:	Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	:	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	:	Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	:	Certificat d'Etudes Primaires
CM1	:	Cours Moyen première année
CM2	:	Cours Moyen deuxième année
CONFEMEN	:	Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CP1	:	Cours Préparatoire première année
CP2	:	Cours Préparatoire deuxième année
CSLP	:	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DHD	:	Développement Humain et Durable
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPENA	:	Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DRENA	:	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
EBCVM	:	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	:	Enquête Démographique et de Santé
EPT/PA	:	Education Pour Tous / Procédure Accélérée
IA	:	Instituteur Adjoint
IAC	:	Instituteur Adjoint Certifié
IC	:	Instituteur Certifié
IP	:	Instituteur Principal
MENA	:	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
PDDEB	:	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB	:	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PAEN	:	Projet d'Appui à l'Education Nationale
PASEC	:	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	:	Produit Intérieur Brut
QUIBB	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TAMA	:	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	:	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	:	Taux Brut d'Admission
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TCA	:	Taux de Croissance Annuel
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

Présentation du document

Le plan général du tableau de bord est explicité ci-après.

Après des données générales et de contexte, relatives à l'environnement socio-économique et aux objectifs du PDSEB, le système éducatif burkinabé est décrit à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

1. **Quels moyens financiers sont engagés dans l'éducation de base ?**

2. **Quelles offres et rendement pour l'enseignement de base ?**

   - *Combien d'élèves scolarisés et avec quelles caractéristiques d'accès ?*
   - *Quelles conditions d'accueil au niveau des infrastructures en quantité et en qualité ?*
   - *Quels moyens humains mobilisés pour assurer cette activité de scolarisation des élèves ?*
   - *Quels parcours scolaires pour les élèves ?*
   - *Quels résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
   - *Quelles caractéristiques des régions suivant certains indicateurs ?*

3. **Quelles données sur l'éducation dans les enquêtes nationales auprès des ménages ?**

OBJECTIFS DU PDSEB – PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Il se veut un référentiel programmatique du Plan National de Développement Economique et Social(PNDES) au niveau de l'enseignement primaire, notamment en son axe n°2, portant sur le développement du capital humain. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, à savoir les Objectifs du Développement Durable (ODD) et les objectifs de l'éducation pour tous (EPT). A cet effet, les objectifs globaux sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes;
4. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
5. assurer une gestion financière efficace du programme.

Objectifs du PDSEB – principales orientations de politique éducative

	Indicateurs	2007/2008	2014/2015	2015/2016	Variation 2015/2007	cible 2017
FORMEL	**1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + Pl)**	**388 889**	**584 047**	**605 020**	**55,6%**	**624 347**
	1a. Nombre de filles inscrites au CP1	182 816	278 016	288 775	58,0%	
	1b. Pourcentage de filles	47,0	47,6	47,7	0,7	
	2. Taux brut d'admission (Pr + Pl) en %	**85,7**	**98,8**	**100,1**	**14,4**	**100,9%**
	2a. TBA Filles (en %)	81,8	96,2	97,8	16,0	
	2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)		78,5	78,0	78,0	
	2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)		75,6	75,4	75,4	
	3. Taux brut de scolarisation	**72,5**	**83,7**	**86,1**	**13,6**	**87,3%**
	3a. TBS Filles (en %)	67,9	83,9	86,4	18,5	
	3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)		53,8	54,9	54,9	
	3c. TBS Filles 43 communes. Prior. (en %)		49,6	54,1	54,1	
	4. Ratio livre / élèves					
	4a. Livre de Calcul	0,51	1,1	0,94	0,43	
	4b. Livre de Lecture	0,92	0,9	0,71	- 0,2	
	6. Nombre de salles de classes	**31 809**	**55 098**	**59 938**	**88,4%**	
	7. Nombre de maîtres chargés de cours	**31 520**	**54 610**	**59 001**	**87,2%**	
	10. Taux de redoublement par sous cycle					
	10a. CP (en %)	6,0	6,0	3,5	-2,5	
	Dont filles (en %)	5,7	5,7	3,2	-2,5	
	10b. CE (en %)	11,0	11,0	6	-5,0	
	Dont filles (en %)	10,7	10,7	5,45	-5,3	
	10c. CM (en %)	13,3	13,3	10,5	-2,8	
	Dont filles (en %)	14,0	14,0	11,25	-2,7	
	11. Taux d'abandon par sous cycle					
	11a. CP (en %)	4,4	2,9	4,6	0,2	
	Dont filles (en %)	5,1	2,5	4,2	-0,9	
	11b. CE (en %)	4,6	0,9	5,5	0,9	
	Dont filles (en %)	3,9	-1,1	3,7	-0,2	
	11c. CM (en %)	11,7	6,5	8,4	-3,3	
	Dont filles (en %)	11,4	4,6	5,8	-5,6	
	12. Taux de promotion par sous cycle					
	12a. CP (en %)	89,6	91,05	91,9	2,3	
	Dont filles (en %)	89,2	91,8	92,6	3,4	
	12b. CE (en %)	84,4	88,1	88,5	4,1	
	Dont filles (en %)	85,4	90,4	90,85	5,4	
	12c. CM (en %)	75,0	80,2	81,1	6,1	
	Dont filles (en %)	74,6	81,4	82,9	**8,3**	
	13. Taux de réussite au CEP (en %)	**66,8**	**73,5**	**67,3**	**0,5**	
	Dont filles (en %)	62,7	70,7	70,6	7,9	
	14. Taux d'achèvement (en %)	**40,7**	**59,3**	**58,2**	**17,2**	**64,0%**
	14a. Dont filles (en %)	36,3	61,3	61,0	24,7	
	14b. TAP des 43 communes prioritaires		36,6	28,9	28,9	
	14c. TAP filles des 43 communes prioritaires		37,6	29,9	29,9	

Contexte socio-économique

Les points saillants

- Plus de 16 millions d'habitants vivent au Burkina Faso.

Commentaire général

Les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006 chiffrent la population du Burkina Faso à 14 017 262 habitants avec une majorité de 77,3% vivant en milieu rural et une population féminine représentant 51,7%. En 2015, cette population est estimée à 18 450 494 d'habitants.

Le taux de mortalité est de 11,8‰ en 2006 et celui de natalité 41,2‰ en 2010. La mortalité infanto-juvénile reste cependant assez élevée (184‰).

Le taux brut de scolarisation est de 86,1% en 2015/2016. Ce taux connaît un accroissement de 2,4 points par rapport à 2014/2015.

Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus connaît ces dernières années des accroissements significatifs. De 19,5% en 1996, il a été estimé en 2007 à 28,3% (enquête QUIBB 2007 de l'INSD) et à 34,5% en 2014 (EMC 2014 de l'INSD). Malgré ces améliorations significatives, le Burkina Faso reste classé parmi les pays à faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation de l'Afrique de l'ouest.

En comparaison avec les autres nations du monde, le Burkina Faso est classé 183 sur 188 pays dans le rapport 2015 sur le développement humain durable du PNUD. Selon ce classement, le pays régresse de 2 places. Mais excepté le Sénégal qui voit son indice en baisse, les autres pays membres de l'UEMOA y compris le Burkina Faso, ont leur indice en augmentation. Le Burkina Faso devance un seul pays (le Niger) parmi les pays de l'UEMOA et 5 pays à l'échelle mondiale.

L'économie burkinabè se caractérise par la prédominance du secteur primaire qui emploie 67% de la population active qui est majoritairement dominée par des personnes occupées (88,6%) en 2006. Cette proportion est en baisse par rapport à 2005 où elle était évaluée à 96%. La population qui travaille est constituée de personnes auto employées en majorité (52,3% d'indépendants et 37,7% d'aides familiales).

Sources : RGPH 2006, EMC 2014, Enquête QUIBB 2007, Rapport sur le DHD, 2006 ; (***) Site Internet www. stats.uis.unesco.org, Annuaire 2015 INSD, EDS 2010

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Contexte socio-économique vis-à-vis des pays de l'Afrique de l'ouest, membres de l'UEMOA

Pays	Population (en milliers)2016 (c)	Nombre d'habitants au km² (**)	PIB par habitants annuel(US $) 2015 (c)	Indice de Développement Humain 2014(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2014 (c)	Taux brut de scolarisation (c)		Taux d'alphabétisation (2015) (c)
						en %	année	en %
Bénin	11 167	80	779	0,480	1,1	128,98	2015	38,4
Burkina	18 634	59	613	0,402	0,9	86,1(*)	2015	37,7
Côte d'Ivoire	23 254	67	1399	0,462	3,5	93,6	2015	43,3
Guinée Bissau	1 888	47	573	0,420	3,7	113,7	2010	59,8
Mali	18 135	11	744	0,419	1,4	75,8	2015	33,1
Niger	20 715	11	359	0,348	0,5	72,5	2015	19,1
Sénégal	15 589	63	911	0,466	0,5	82,2	2015	55,6
Togo	7 497	119	548	0,484	2,4	121,8	2015	66,5

Source (**): Rapport sur le DHD, 2006; Indicateurs socio économiques de 2004

(*) Annuaire Statistique 2015/16 de l'Enseignement primaire

(b): Rapport sur le développement humain 2015 du PNUD ;

(c) stats.uis.unesco.org, consulté le 25/12/16 à 15 heures T. U. Estimation ISU

Contexte socio-économique du Burkina

Population par milieu de résidence

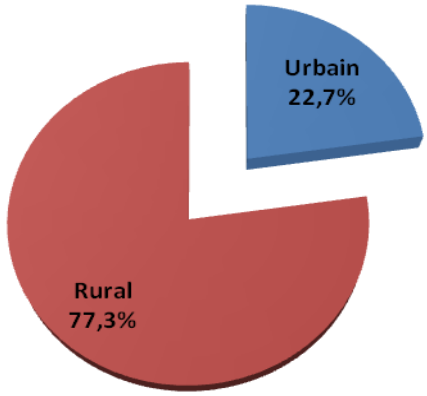

SOURCE : RGPH 2006,

Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 2010	41,2‰		
Indice synthétique de fécondité 2010	6,0		
Taux brut de mortalité 2006	11,8‰		
Quotient de mortalité infanto juvénile 2010	129,0‰		
Niveau d'activité			
Taux de chômage en 2014	Urbain	rural	Ensemble
	7,1	6,4	6,6
Taux de sous emploi en 2007	20,8	19,1	19,4

SOURCE : RGPH 2006. EA_QUIB 2007, EDS IV 2010 EMC 2014, ANNUAIRE 2015 INSD

Niveau des ressources et pauvreté

Ressources		Incidence de la pauvreté en 2014		
		Urbain	Rural	Ensemble
Croissance PIB réel en 2005	7,10%	13,7%	47,5%	40,1%

Source : Rapport Zone franc 2005, Banque de France, *Sources :* EBCVM 2003, *estimation, INSD, EMC 2014*

Répartition en % de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Groupes socio-économiques						
	Indépendants	parapublic	Salarié du privé	employeur	Aide familial	Apprenti/stagiaire	Bénévole
%	52,3	3,9	3,3	0,2	37,7	2,3	0,3

Source EAQUIBB 2007, INSD

Moyens financiers

Les points saillants

- Hausse du budget consacré à l'éducation de base ;
- De plus en plus de ressources propres de l'Etat pour le MENA ;
- Baisse des subventions.

Commentaire général

Le Budget consacré au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est de 256 milliards 481 millions de FCFA pour l'année 2016. Il a connu une augmentation de 21,8% par rapport à 2015 et de 148,3% par rapport à l'année 2008. Il faut noter que la hausse est due à l'augmentation des dépenses courantes notamment celles relatives aux transferts. La hausse des transferts fait suite à la volonté politique de l'Etat de doter toutes les écoles en vivres pour cantines.

La part du MENA dans le budget de l'Etat qui est de 13,2% a connu une baisse de 1,5 point par rapport à l'année précédente et une hausse de 2,7 points par rapport à 2008.

La part du budget allouée aux dépenses courantes a été de 82% en 2016. Elle croit d'année en année au détriment de celle consacrée aux investissements qui est elle décroissante.

Au niveau des sources de financement du budget du MENA en 2016, les ressources propres constituent la principale source et s'élèvent à 244,6 milliards soit 95,4% du budget. La part des ressources propres dans le financement du budget du MENA reste croissante chaque année contrairement aux parts des emprunts et des subventions qui sont décroissantes malgré leurs montants croissants par rapport aux années antérieurs. En effet, les subventions ont augmenté de 54,1% et les emprunts de 257,3% par rapport à l'année passée.

Sources : Lois de finances

Moyens financiers

Budget MENA

Budget 2016	Évolution 2016/2015		Évolution 2016/2008	
en millions FCFA	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
256 481	45 843	21,8	153 170	148,3

Évolution du Budget de MENA de 2002 à 2016

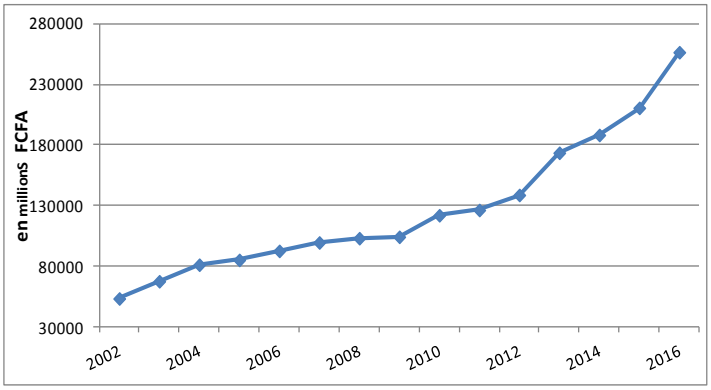

Part du budget du MENA dans le Budget de l'Etat en 2016

Part en 2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2008
13,2%	-1,5	2,7

Source de financement du budget MENA en 2016

	Budget 2016 (en millions)	Variation 2016/2015	Variation 2016/2008
Etat	244 564	20,5%	196,8%
Subvention	11 918	54,1%	-35,3%
Emprunt	11 699	257,3%	368,0%

Evolution du mode de financement du Budget du MENA

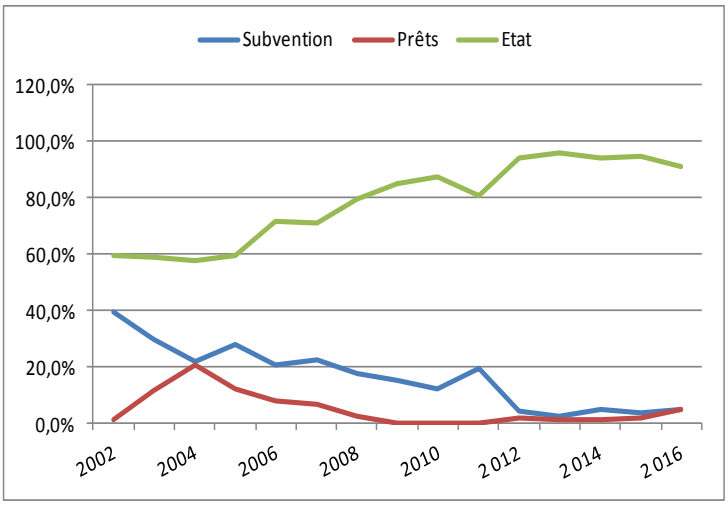

Evolution de la structure du Budget du MENA de 2002 à 2016

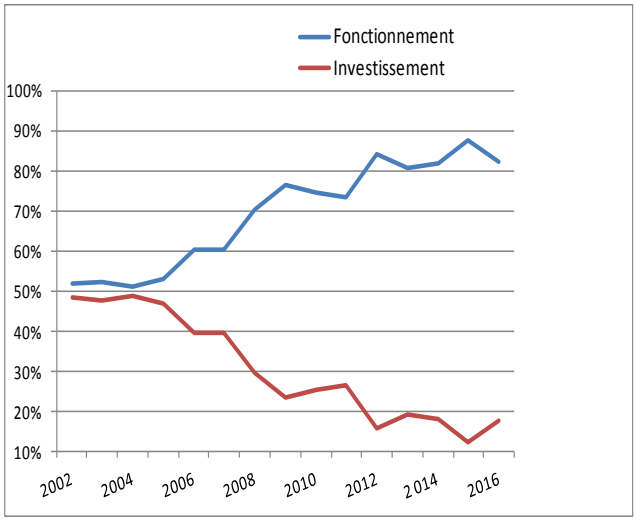

Evolution du mode de financement des investissement

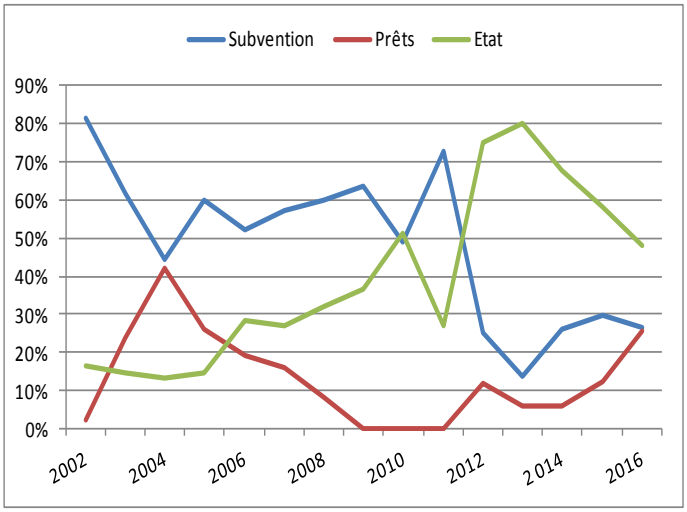

Partie I : L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Effectif des élèves

Les points saillants

- Croissance des effectifs ;
- Plus forts taux de croissance des effectifs des filles ;
- Plus forts taux de croissance des effectifs dans le privé ;
- Plus forts taux de croissance des effectifs dans le milieu rural.

Commentaire

L'effectif des élèves en 2015/2016 au niveau national est de 2 873 049. Cet effectif a connu une hausse de 6,1% par rapport à l'année précédente et de 64,9% par rapport à 2007/08. Le taux d'accroissement annuel moyen entre 2007/08 et 2015/16 est de 6,5%.

En 2015/16 la proportion des filles dans l'effectif total est de 48,6%. Cette proportion était de 45,6% en 2007/08 soit un gain de 3 points. Au regard du graphique sur l'évolution des indices base 100 par rapport à 2007/08, on constate que la croissance de l'effectif des filles est plus importante que celui des garçons. En effet, l'effectif des filles a augmenté de 75,6% tandis que celui des garçons a augmenté de 55,9% entre 2007/08 et 2015/16.

La part du privé dans l'effectif total représente 19,5% en 2015/16. Cette part a augmenté de 1,2 point par rapport à l'année précédente et de 6,4% par rapport à 2007/08. On constate que les taux de croissance des effectifs dans le privé sont plus importants que ceux du public à cause du nombre de plus en plus croissant des établissements privés et de l'importance que les gens accordent au privé. En effet l'effectif dans le privé a augmenté de 144,9% tandis que celui du public a augmenté de 52,8% entre 2007/08 et 2015/16.

La part du milieu rural dans l'effectif total est de 72,8% en 2015/16. Cette part a augmenté de 0,04 point par rapport à l'année précédente et de 3,5 points par rapport à 2007/08. Les taux de croissance des effectifs sont plus importants dans le milieu rural que le milieu urbain. En effet, entre 2007/08 et 2015/16 l'effectif dans le milieu rural a connu une augmentation de 73,3% tandis que celle du milieu urbain e est de 45,9%.

Au niveau des communes prioritaires, l'effectif des élèves qui est 182 029 a augmenté de 5,2% par rapport à 2014/15 tandis que le taux de croissance dans les autres communes sur la même période est 6,2%. La proportion des filles scolarisées y est de 47,7%.

Les régions du Centre, du Centre-Est et des Cascades ont enregistré les plus forts taux de croissance de leurs effectifs entre 2007/08 et 2015/16 avec respectivement 76,3% ; 73,6% et 70,9%. Celles qui ont enregistré les plus faibles taux sont le Sud-Ouest et la Boucle du Mouhoun avec respectivement 51,4% et 55,5% sur la même période.

EFFECTIF DES ELEVES

Effectif total 2015/2016	Privé %	Rural %	communes prioritaires %
2 873 049	19,5	72,8	6,3

Evolution 2015/2014		Evolution 2015/2007	
En effectif	en %	en effectif	en %
166 246	6,1	1 130 610	64,9

Évolution des indices base 100 en 2007 des effectifs selon le genre

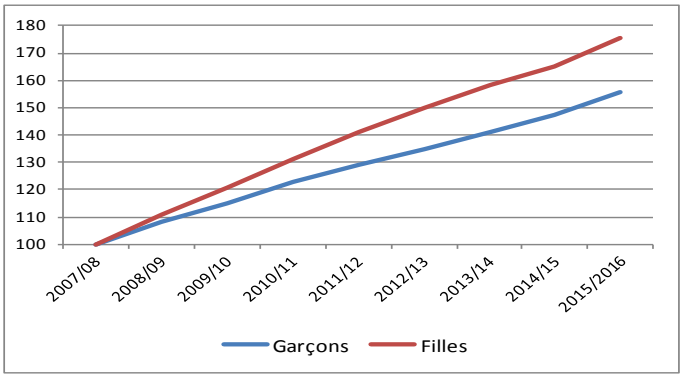

Évolution des indices base 100 en 2007 des effectifs selon le statut

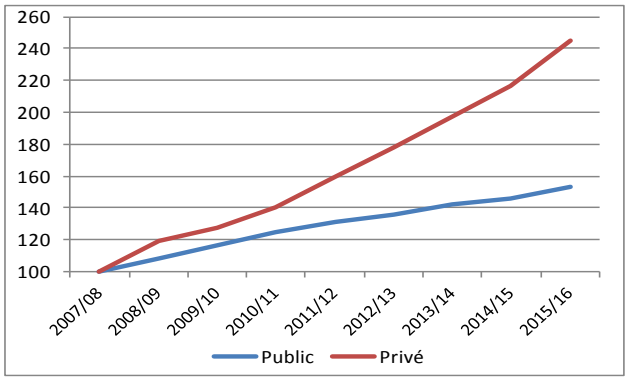

Évolution des indices base 100 en 2007 des effectifs selon le milieu

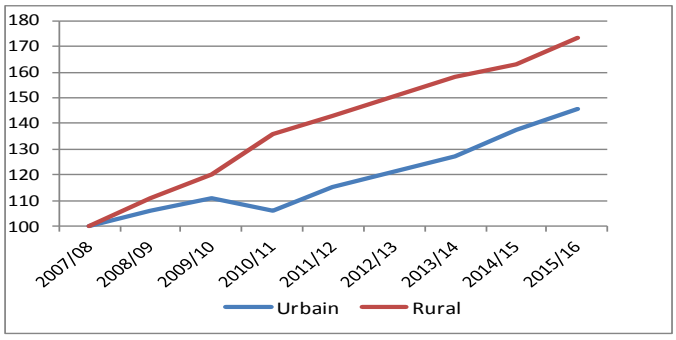

proportion des effectifs selon le statut de la commune

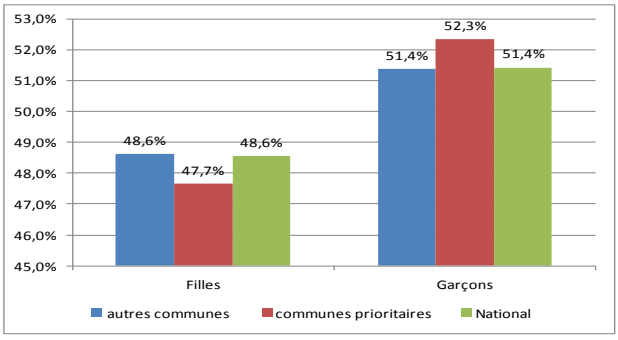

Répartition des effectifs par région

Régions	Effectifs 2015/16	Evolution 2015/14	Evolution 2015/14	Evolution 2015/2007
		en effectif	en %	en %
Boucle du	270 497	12 258	4,7	55,5
Cascades	106 598	4 280	4,2	70,9
Centre	410 958	32 821	8,7	76,3
Centre Est	241 209	13 472	5,9	73,6
Centre Nord	225 550	11 895	5,6	62,1
Centre Ouest	281 721	17 793	6,7	65,1
Centre Sud	141 873	5 331	3,9	58,8
Est	180 220	10 078	5,9	62,5
Hauts Bassins	325 448	20 059	6,6	68,9
Nord	291 141	17 980	6,6	55,2
Plateau Central	159 391	9 768	6,5	69,0
Sahel	124 834	7 209	6,1	67,9
Sud Ouest	113 609	3 302	3,0	51,4
Burkina Faso	**2 873 049**	**166 246**	**6,1**	**64,9**
médiane	225 550	11 895	5,9	65,1
intervalle de	[106598 410958]	[3302 32821]	[3 8,7]	[51,4

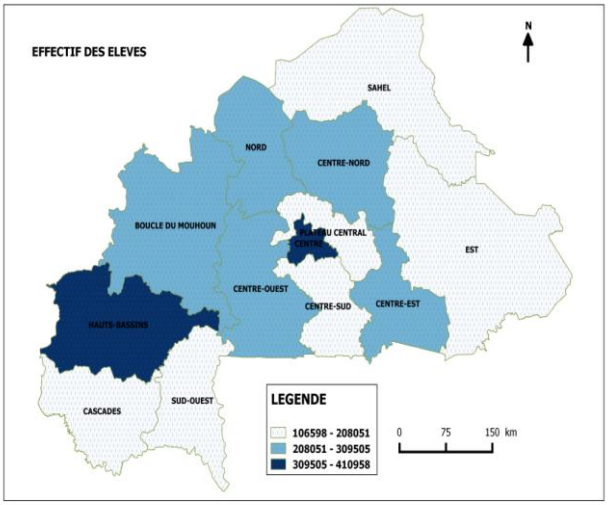

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

Taux brut d'admission au CP1

Les points saillants

- Hausse du TBA ;
- Disparité toujours remarquable entre les régions.

Commentaire

Le Taux Brut d'Admission au primaire qui est de 100,1% en 2015/16 a évolué de 1,3 point par rapport à l'année précédente et de 13,2 points par rapport à 2007/08. Ce taux de plus de 100% n'indique cependant pas que tous les enfants de 6 ans ont accédé au CP1 car il prend en compte aussi bien les entrées précoces (avant 6 ans) que celles tardives (après 6 ans). Si la croissance par rapport à l'année passée est maintenue, la cible 2017 du PDSEB qui est de 100,9% sera dépassée.

Le TBA des garçons (102,3%) reste supérieur à celui des filles (97,8%) ; ce qui affiche un indice de parité de 0,96. Entre 2007/08 et 2015/16 le TBA des garçons a augmenté de 11,5 points et celui des filles de 14,9 points, témoignant ainsi des efforts effectués en faveur de la scolarisation des filles. Ce qui a permis d'améliorer l'indice de parité qui a aussi évolué de 0,05 point sur la même période.

Au niveau des communes prioritaires le TBA en 2015/16 est de 78,0% contre 102,6 % pour l'ensemble des autres communes. L'analyse au niveau des communes (prioritaires et autres communes) est délicate compte tenu du fait que le statut des communes peut changer d'une année à l'autre. Par contre, en examinant ces deux groupes de communes, l'on observe une augmentation de l'écart des TBA au cours des deux dernières années. En effet, l'écart entre les communes prioritaires et les autres communes est passé de 22,6 points en 2014/15 à 24,5 points en 2015/16.

Les régions du Nord, du Centre et du Centre-Ouest enregistrent les plus forts Taux Bruts d'Admission qui sont respectivement 121,9% ; 113,9% et 112,2%. Les plus faibles taux sont enregistrés dans la région de l'Est avec 72,2% et dans la région du Sahel avec 84,1%. Cinq régions que sont le Centre-Sud (-10,3 points), le Centre-Ouest (-3,1 points), le Sud-Ouest (-2,7 points), l'Est (-1 point) et le Centre-Nord (-0,8 point) ont connu une baisse de leurs TBA par rapport à 2014/15.

Notes méthodologiques :
TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).
Indice de parité : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA.

TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

TBA en 2015/16	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation (*) 2015/14	Variation (*) 2015/2007
100,1	102,3	97,8	0,96	1,3	13,2

Évolution comparée du TBA garçons et filles

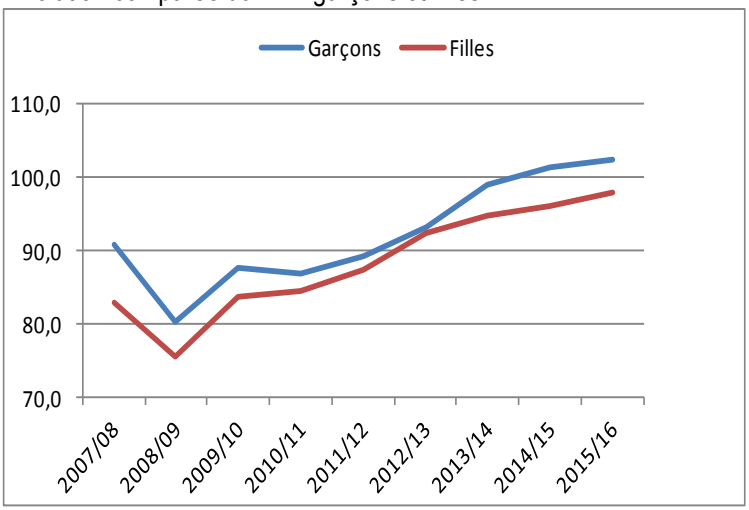

TBA suivant le statut des communes

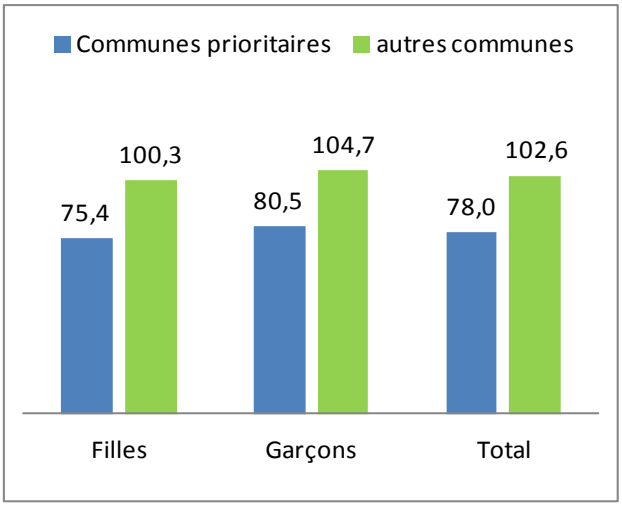

Disparités Régionales

Régions	TBA 2015/16			
	Ensemble	TBA Garçon	TBA Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	90,9	92,2	89,5	0,97
Cascades	90,0	93,4	86,5	0,93
Centre	113,9	114,9	112,8	0,98
Centre Est	101,0	104,4	97,4	0,93
Centre Nord	91,4	96,6	86,0	0,89
Centre Ouest	112,2	112,2	112,2	1,00
Centre Sud	95,3	97,2	93,2	0,96
Est	72,2	74,7	69,7	0,93
Hauts Bassins	110,8	112,5	109,1	0,97
Nord	121,9	126,5	117,2	0,93
Plateau Central	111,3	115,7	106,6	0,92
Sahel	84,1	85,9	82,1	0,96
Sud Ouest	99,2	97,7	100,8	1,03
Burkina Faso	**100,1**	**102,3**	**97,8**	**0,96**
Médiane	99,20	97,70	97,40	0,96
Intervalle de variation	[72,2 121,9]	[74,7 126,5]	[69,7 117,2]	[0,9 1]

Disparité entre genre

Genre	TBA 2015/16	Variation (*)	
		2015/14	2015/07
Filles	97,8	1,6	14,9
Garçons	102,3	1,0	11,5

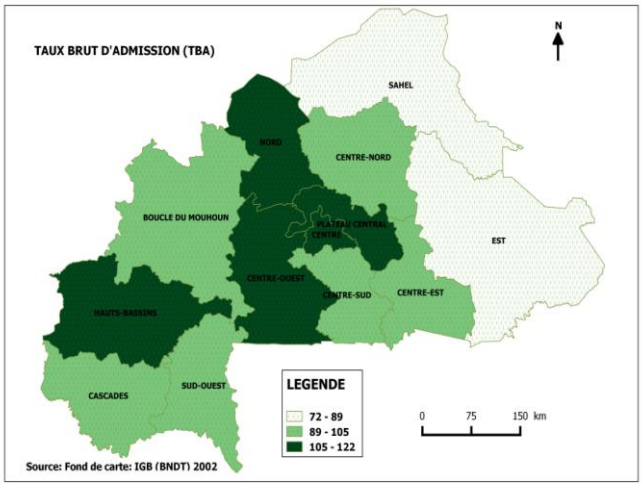

Taux brut de scolarisation

Les points saillants

- Croissance du TBS
- La région du Sahel toujours à la traine par rapport aux autres régions
- Six régions enregistrent un indice de parité du TBS supérieur à 1.

Commentaire

Le TBS au niveau national (86,1%) en 2015/2016 a connu une hausse de 2,4 points par rapport à l'année scolaire précédente. Cette croissance a été plus importante que celle enregistrée entre les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015 (2,4 contre 1,7 point). La cible 2017 du PDSEB qui est de 87,3% sera dépassée si le taux de croissance par rapport à l'année précédente est maintenu.

L'évolution du TBS selon le genre laisse entrevoir une réduction des disparités. Au cours l'année scolaire 2015/2016, le TBS des filles (86,4) a été plus important que celui des garçons (85,9) ; l'indice de parité est à 1,01.
Entre 2007/2008 et 2015/2016, le TBS s'est accru de 14,3 points. Comme en 2014/2015, cet accroissement est plus important chez les filles. En effet, l'indice base 100 en 2007/2008 du TBS a atteint 127,6 pour les filles contre 111,4 pour les garçons en 2015/2016.

Une forte disparité du TBS est observée entre communes prioritaires et communes non prioritaires avec respectivement 54,9% et 89,6%. Ce taux est largement en dessous du taux national. Cependant, entre 2014/2015 et 2015/2016, l'écart entre communes prioritaires et communes non prioritaires a connu une hausse passant de 33,2 à 34,7 points.

Le TBS de 86,1% au niveau national révèle d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Centre présente un TBS de 104,6% tandis que les régions du Sahel et de l'Est sont toujours à la traine avec respectivement 53,4% et 57,5%. Au niveau du genre, six régions ont enregistré un TBS/filles supérieur à celui des garçons (Boucle du Mouhoun, Centre, Centre Ouest, Centre Sud, Hauts Bassins et Sud Ouest).

Notes méthodologiques :
TBS **:** Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).
Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

TBS en 2015/16	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation (*) 2015/14	Variation (*) 2015/07
86,1	85,9	86,4	1,01	2,4	14,3

Evolution du TBS selon le Genre

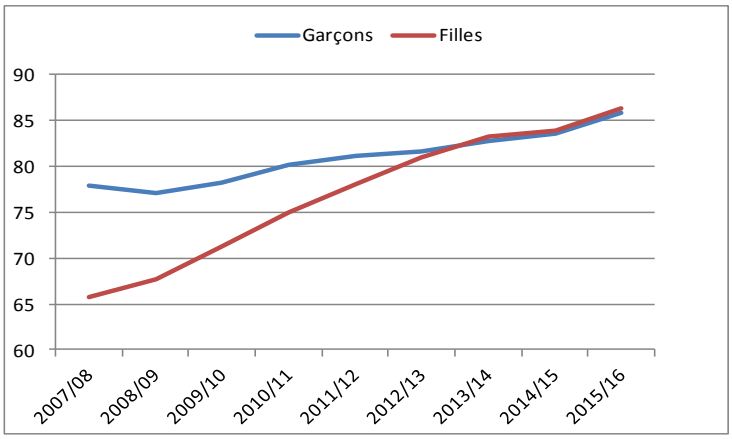

Statut des communes

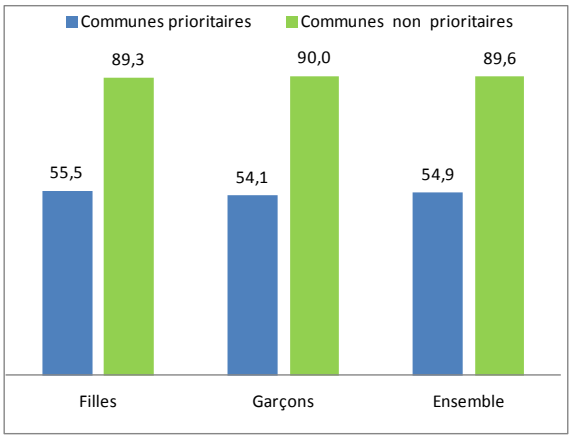

Disparité entre genre

Genre	TBS 2015/2016	Variation (*) 2015/2014	Variation (*) 2015/2007
Filles	86,4	2,5	20,7
Garçons	85,9	2,3	8,0
Ensemble	86,1	2,4	14,3

Évolution du TBS selon le genre (indice base 100 en 2007/2008)

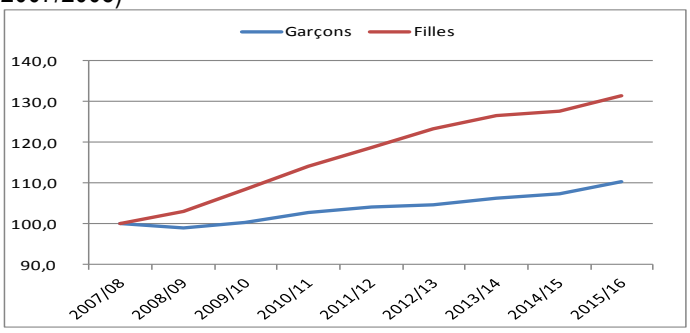

Disparités régionales

Régions	TBA 2015/16			
	Ensemble	TBA Garçon	TBA Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	90,9	92,2	89,5	0,97
Cascades	90,0	93,4	86,5	0,93
Centre	113,9	114,9	112,8	0,98
Centre Est	101,0	104,4	97,4	0,93
Centre Nord	91,4	96,6	86,0	0,89
Centre Ouest	112,2	112,2	112,2	1,00
Centre Sud	95,3	97,2	93,2	0,96
Est	72,2	74,7	69,7	0,93
Hauts Bassins	110,8	112,5	109,1	0,97
Nord	121,9	126,5	117,2	0,93
Plateau Central	111,3	115,7	106,6	0,92
Sahel	84,1	85,9	82,1	0,96
Sud Ouest	99,2	97,7	100,8	1,03
Burkina Faso	**100,1**	**102,3**	**97,8**	**0,96**
Médiane	**99,2**	**97,7**	**97,4**	**0,96**
Intervalle de variation	**[72,2 121,9]**	**[74,7 126,5]**	**[69,7 117,2]**	**[0,9 1]**

Taux brut de scolarisation en 2015/2016 par région

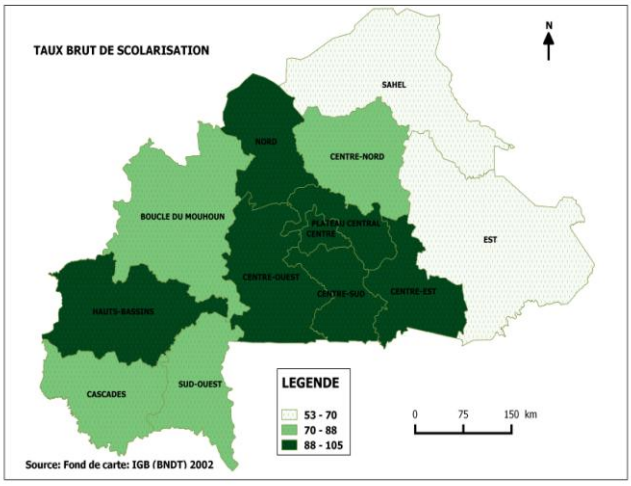

Taux d'Achèvement du Primaire

Les points saillants

- Légère baisse du TAP en 2015/2016 ;
- TAP des filles supérieur à celui des garçons ;

Commentaire

Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2015/2016 est de 58,2%. Ce taux a régressé de 0,2 point par rapport à celui de 2014/2015 mais a progressé de 19,3 points par rapport à celui de 2007/08. Cette légère baisse du TAP pourrait s'expliquer par le fort taux d'abandon au CM1 (14,9%) observé au cours de 2014/15. Au regard de la progression actuelle du TAP si rien n'est fait, la cible PDSEB de 64,0% en 2017 ne sera pas atteint.

Le taux d'achèvement en 2015/2016 des filles (61,0%) est supérieur à celui des garçons (55,1%). Par rapport à l'année dernière, le TAP des filles a connu une hausse de 0,9 point et de 27,8 points par rapport à 2007/08. Quant au TAP des garçons, il a baissé de 1,3 point par rapport à l'année précédente mais a augmenté de 11 points par rapport à 2007/08. L'indice de parité du TAP est de 1,1 ce qui traduit un meilleur achèvement des filles. Entre 2007/2008 et 2015/2016, le TAP des filles a connu une hausse plus importante de 27,5 points contre 10,8 pour celui des garçons.

L'écart entre les communes prioritaires et les autres communes reste élevé. Pire, entre 2014/2015 et 2015/2016, le TAP enregistre une baisse de 4,2 points au niveau des communes prioritaires contre 0,8 pour les autres communes.

Les disparités sont aussi perceptibles entre les régions. Le TAP varie de 24,5% pour la région du Sahel à 75,0% pour celle du Centre. Six régions affichent un taux inférieur à la moyenne nationale à savoir les régions des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, du
Centre-Nord, de l'Est et du Sahel. En matière d'indice de parité des sexes (IPS), seule la région du Sahel a un indice de parité inférieur à 1. Huit régions sur treize ont connu une baisse de leurs TAP par rapport à l'année passée. Les cinq régions qui ont vu leurs TAP progressé sont le Centre, le Centre-Est, le Centre-Ouest, le Centre-Sud et le Nord.

Notes méthodologiques :
TAP : Le taux d'achèvement du primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (définition UNESCO).
Indice de parité//TAP: Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

TAP en 2015/2016	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité
58,2	55,3	61,3	1,11

Variation (*) 2015/2014	Variation (*) 2015/2007
-0,2	19,3

Evolution des TAP selon le Genre

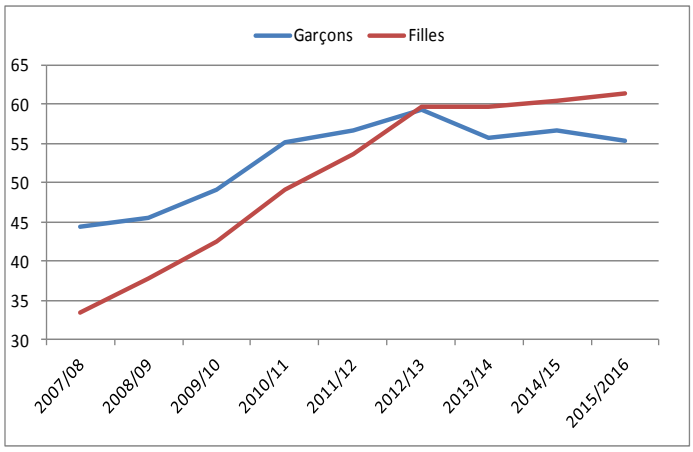

Représentation des TAP selon le statut des communes

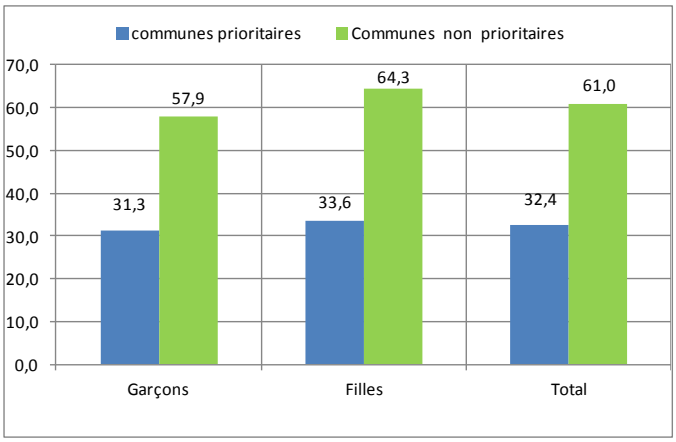

Disparités Filles/Garçons

Genre	TAP 2015/16	Variation (*)	
		2015/2014	2015/2007
Filles	61,3	0,9	27,8
Garçons	55,3	-1,3	11,0

Disparités communes prioritaires/non prioritaires

	2014/15			2015/16		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
communes prioritaires	35,6	37,6	36,6	31,3	33,6	32,4
Communes non prioritaires	59,8	64,0	61,8	57,9	64,3	61,0

Disparités régionales

Régions	TAP 2015/16			
	Ensemble	G	F	Parité
Boucle du Mouhoun	55,1	51,9	58,7	1,13
Cascades	57,0	55,9	58,2	1,04
Centre	75,0	68,8	81,6	1,19
Centre-Est	61,4	60,2	62,8	1,04
Centre-Nord	45,9	45,2	46,7	1,03
Centre-Ouest	72,8	68,6	77,3	1,13
Centre Sud	72,5	68,7	76,6	1,11
Est	40,2	38,6	41,9	1,08
Hauts-Bassins	62,1	58,5	66,0	1,13
Nord	66,9	62,6	71,3	1,14
Plateau Central	65,7	61,9	69,6	1,12
Sahel	24,5	25,6	23,3	0,91
Sud-Ouest	52,0	50,6	53,6	1,06
Burkina Faso	**58,2**	**55,3**	**61,3**	**1,11**
Médiane	**61,4**	**58,5**	**62,8**	**1,1**
Intervalle de variation	**[24,5 75]**	**[25,6 68,8]**	**[23,3 81,6]**	**[0,9 1,2]**

Taux d'achèvement en 2015/2016 par Région

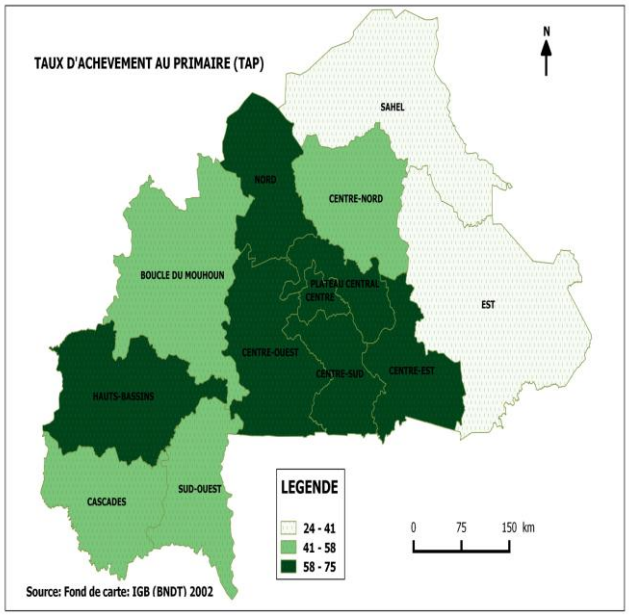

La dynamique de scolarisation

Les points saillants

- Bonne perspective de croissance du TBS;
- Relation linéaire positive entre TBS et TAP ;
- Disparités entre régions

Commentaire

En 2015/2016, l'écart entre le TBA et le TBS est de 14,0 points soit une baisse de 1,8 point par rapport à l'année dernière. L'écart entre le TBA et le TBS augure de bonnes perspectives en faveur de l'amélioration du TBS qui sera alimenté par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire. La principale observation demeure l'écart négatif de 0,8 point entre le TBA et le TBS dans la région du Centre-Sud. Nonobstant cet état de fait, les écarts entre les deux taux varient entre 9,3 points dans le Centre à 30,7 points dans le sahel.

On observe suivant le nuage de points construit entre le TBS et TAP, l'existence d'une relation linéaire positive entre les deux indicateurs.

Selon l'indice du PDSEB, la région du Centre arrive en tête avec un indice de 93,0% contre 6,0% pour la région du Sahel. Seules les régions du Centre et du Centre-ouest (87,9%) se situent au-dessus de la moyenne nationale (83,2%).

Notes méthodologiques :
L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.
L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP

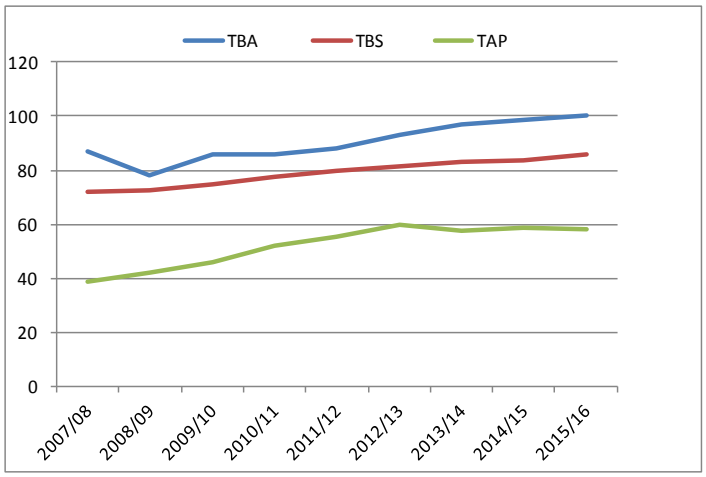

Comparaison entre TBS et TAP

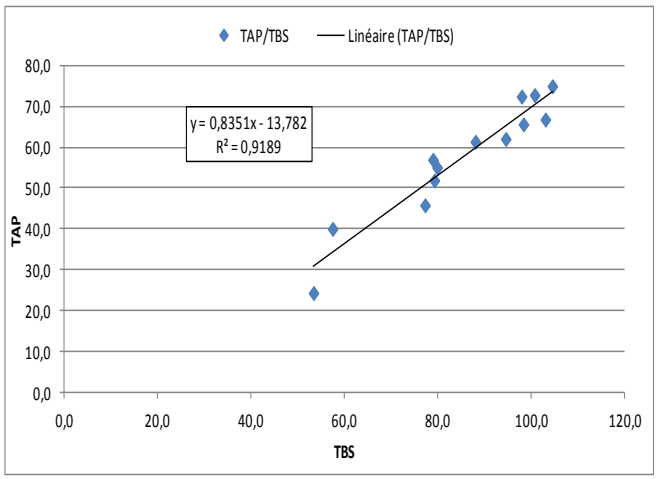

Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2015	TBS 2015	TAP 2015	Ecart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	90,9	79,9	55,1	11,0
Cascades	93,4	79,0	57,0	14,4
Centre	113,9	104,6	75,0	9,3
Centre-Est	101,0	88,1	61,4	12,9
Centre-Nord	91,4	77,3	45,9	14,1
Centre-Ouest	112,2	100,8	72,8	11,4
Centre-Sud	97,2	98,0	72,5	-0,8
Est	72,2	57,5	40,2	14,7
Hauts-Bassins	110,8	94,6	62,1	16,2
Nord	121,9	103,1	66,9	18,8
Plateau Central	111,3	98,4	65,7	12,9
Sahel	84,1	53,4	24,5	30,7
Sud-Ouest	99,2	79,3	52,0	19,9
Burkina Faso	**100,1**	**86,1**	**58,2**	**14,0**

Ecart (TBA – TBS) par région

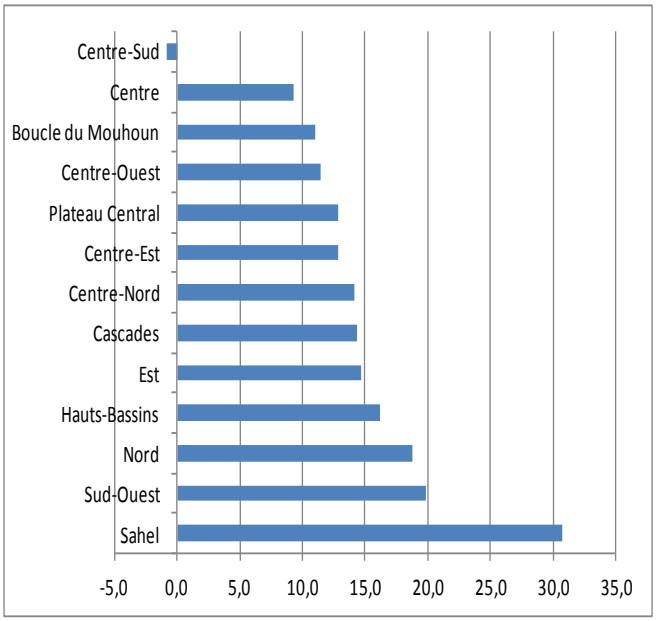

IPDSEB de l'enseignement primaire 2015/2016

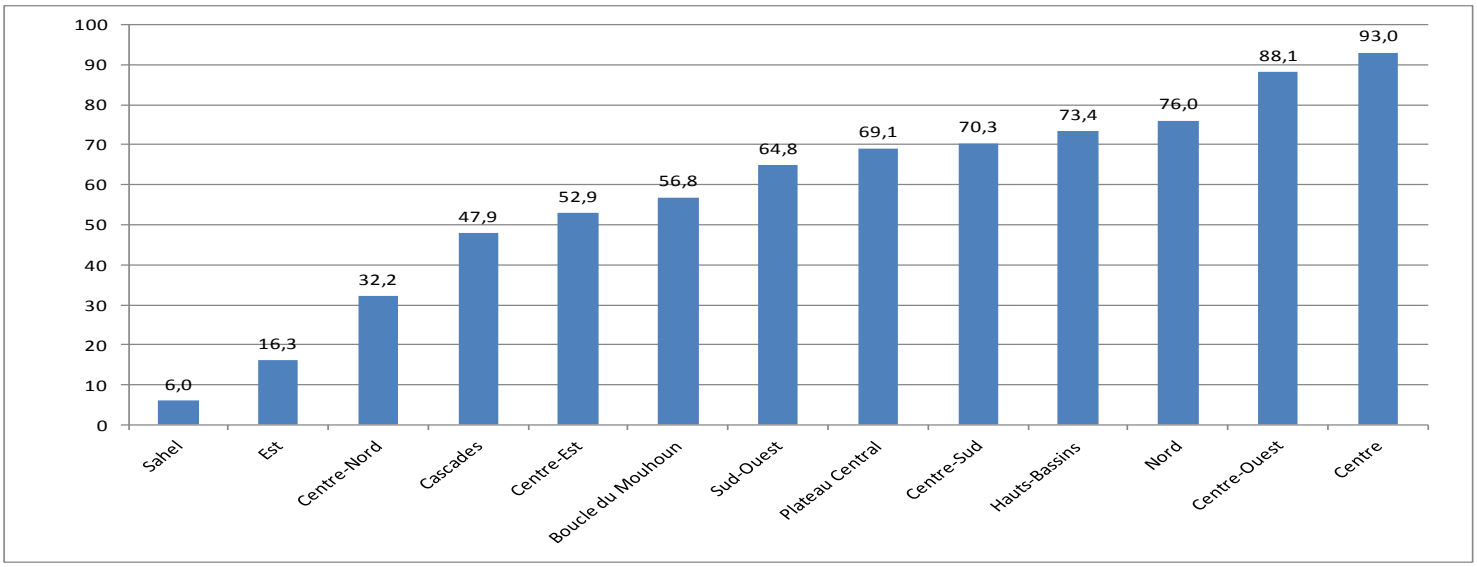

Nombre des écoles

Les points saillants

- Hausse du nombre d'écoles ;
- Plus forte croissance dans le privé.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2015/2016 le Burkina Faso a compté 14 655 écoles. Ce nombre est en progression de 6,0% par rapport à l'année passée et de 67,0% par rapport à 2007/08. Le taux d'accroissement moyen annuel entre 2007/08 et 2015/16 est de 6,6%.

La part du privé est de 22,9% en 2015/16 et reste croissante d'année en année. Le nombre d'écoles dans le privé croit plus vite que dans le public. En effet, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) entre 2007/08 et 2015/16 dans le privé est de 13,0% contre 5,2% dans le public.

Le milieu rural regroupe 80,7% du nombre total d'écoles. Cette proportion a connu une hausse de 2,4 points par rapport à l'année passée et de 3,1 points par rapport à 2007/08. Les TAMA dans les deux milieux sont quasi égaux entre 2007/08 et 2015/16 avec 6,3% dans le milieu urbain et 6,7% dans le milieu rural.

Entre 2014/2015 et 2015/2016, le nombre d'écoles dans les communes prioritaires a connu une faible hausse passant de 1419 à 1475 écoles. Cette faible hausse est due en partie à la réduction du nombre de communes prioritaires au cours de cette période et au changement de statut (prioritaire et non prioritaire) au niveau de certaines communes.

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2007/2008) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2007/2008. Ils sont exprimés pour 100 unités.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE D'ECOLES

Nombre d'écoles 2015/16	Privé	Rural	Communes prioritaires
14 655	22,9%	80,7%	10,1%

Evolution 2015/14		Evolution 2015/2007	
En nombre	en %	En nombre	en %
824	6,0	5 877	67,0

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2007/2008) par statut

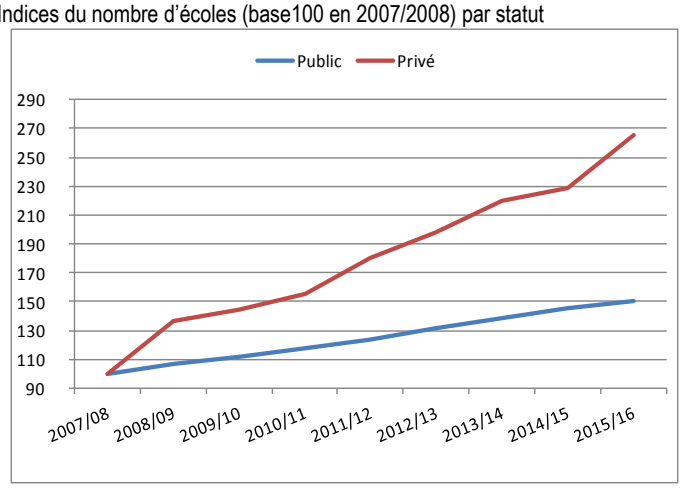

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2007/2008) par milieu de résidence

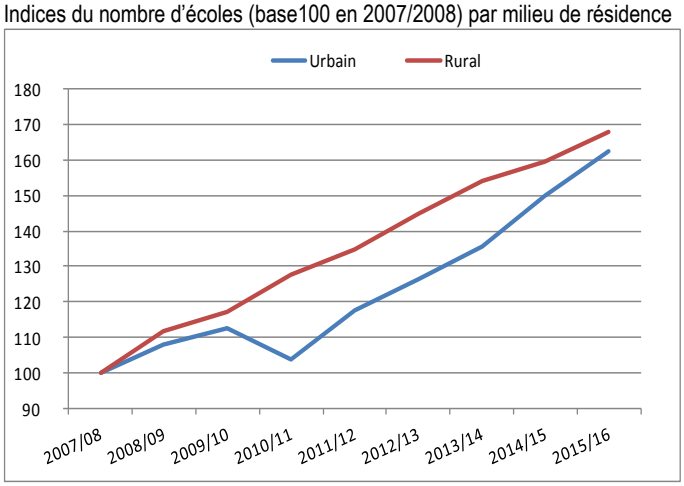

Comparaison du nombre d'écoles selon le statut de la commune

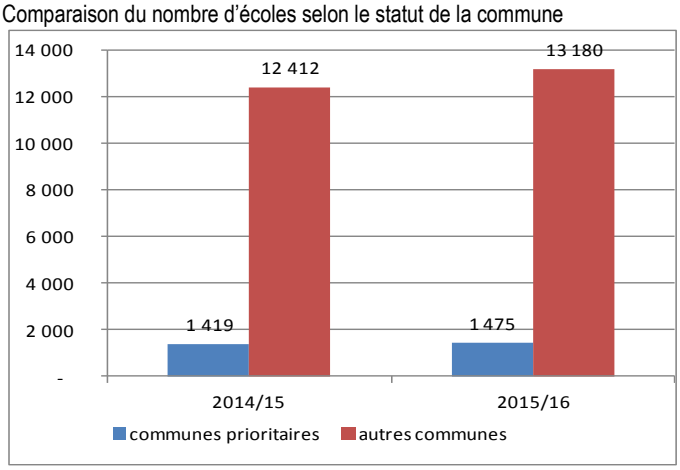

Répartition du nombre d'écoles selon le Statut de l'école

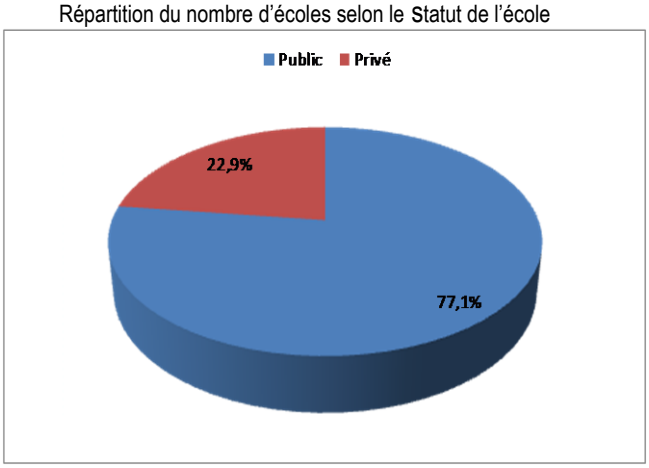

Régions	nombre d'école 2015/16	Evolution 2015/2014		Evolution 2015/2007
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	1 281	36	2,9	40,6
Cascades	621	21	3,5	83,7
Centre	1 688	175	11,6	127,5
Centre Est	1 164	70	6,4	85,4
Centre Nord	1 228	78	6,8	68,0
Centre Ouest	1 257	49	4,1	47,2
Centre Sud	642	10	1,6	50,7
Est	1 180	43	3,8	49,7
Hauts Bassins	1 353	115	9,3	83,3
Nord	1 509	78	5,5	51,4
Plateau Central	899	68	8,2	58,8
Sahel	987	56	6,0	71,1
Sud Ouest	846	25	3,0	75,5
Burkina Faso	**14 655**	**824**	**6,0**	**67,0**
Médiane	1 180	56	5,5	68,0
Intervalle de variation	[621 1688]	[10 175]	[1,6 11,6]	[40,6 127,5]

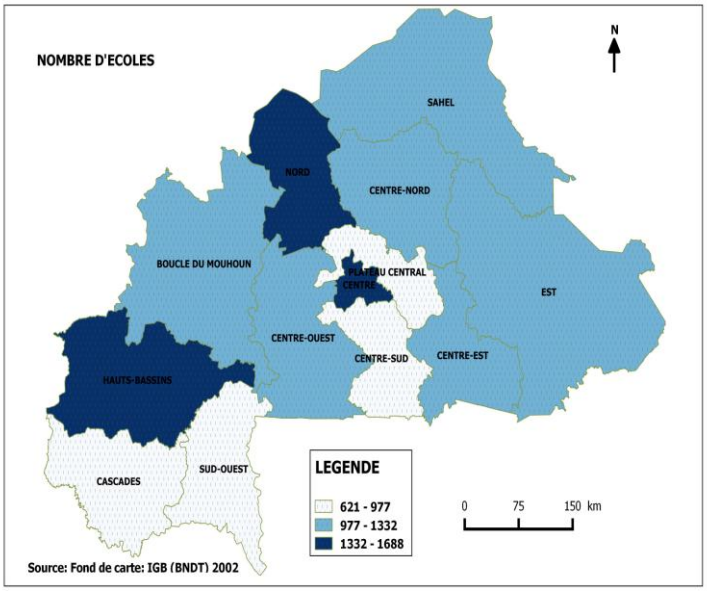

Nombre de salles de classe

Points saillants

- Hausse du nombre de salles de classe en 2015/2016.
- Plus de salles de classe en zone rurale.

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2015/16 est de 59 938 soit une moyenne de 4 classes par école et de 48 élèves par classe. Le ratio d'élèves par classe cache des disparités car elle atteint 58 élèves/classe dans les Hauts Bassins. Le nombre de salles de classe a progressé de 8,8% par rapport à l'année passée et de 88,4% par rapport à 2007/08.

La hausse du nombre de salles de classe est relativement plus importante au privé qu'au public, faisant ainsi progresser la part du privé de 0,8 point par rapport à l'année passée pour atteindre 21,6%. Entre 2007/08 et 2015/16 le nombre de salles de classe dans le privé a augmenté de 152,8% contre 76,1% dans le public.

L'analyse du nombre de salles de classe suivant le milieu de résidence fait ressortir une part importante des zones rurales. En 2015/2016, cette part a atteint 75,8% soit une progression de 3,7 points par rapport à l'année scolaire 2007/2008.

Concernant les communes prioritaires, le nombre de leurs salles de classe représentent 8,8% du total des salles de classe avec une moyenne de 34 élèves par classe contre 49 dans les autres communes.

Les évolutions du nombre de salles de classe par rapport à 2014/2015 au niveau régional vont de 6,0% dans la Boucle du Mouhoun à 12,1% dans le Centre. Par rapport à l'année précédente, toutes les régions ont enregistré une hausse du nombre de salles de classe.

Salle de classe : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Nombre de salles de classe 2015/16	Privé	Rural	communes prioritaires
59 938	21,6	75,8	8,8

Evolution 2015/14		Evolution 2015/07	
En effectif	en %	en effectif	en %
4 840	8,8	28 129	88,4

Évolution du nombre de salles de classe (indice base100 en 2008/09) par statut

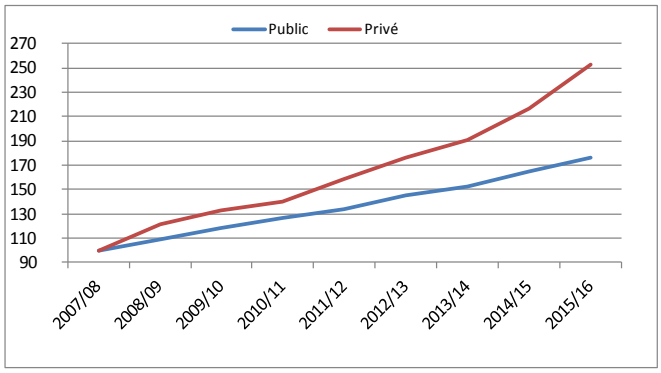

Par milieu de résidence (indice base 100 en 2008/09)

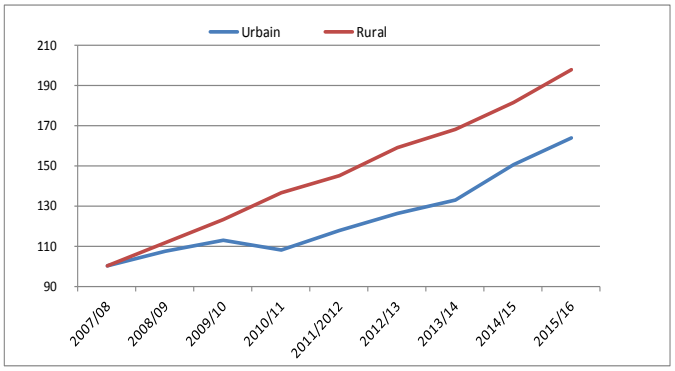

Disparités régionales

Régions	nombre de classe 2015/16	Evolution 2015/2014		Evolution 2015/2007
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	5 470	312	6,0	2 167
Cascades	2 246	175	8,5	1 174
Centre	8 615	928	12,1	4 590
Centre Est	4 725	374	8,6	2 349
Centre Nord	4 488	404	9,9	1 990
Centre Ouest	5 518	459	9,1	2 362
Centre Sud	2 607	164	6,7	1 093
Est	4 588	312	7,3	2 228
Hauts Bassins	5 658	516	10,0	2 610
Nord	5 905	376	6,8	2 559
Plateau Central	3 475	294	9,2	1 559
Sahel	3 475	309	9,8	1 813
Sud Ouest	3 168	217	7,4	1 635
Burkina Faso	59 938	4 840	8,8	28 129
Médiane	4 276	312	8,6	2 167
Intervalle de variation	[2071 ; 7687]	[164 ; 928]	[6 ; 12,1]	[1093 ; 4590]

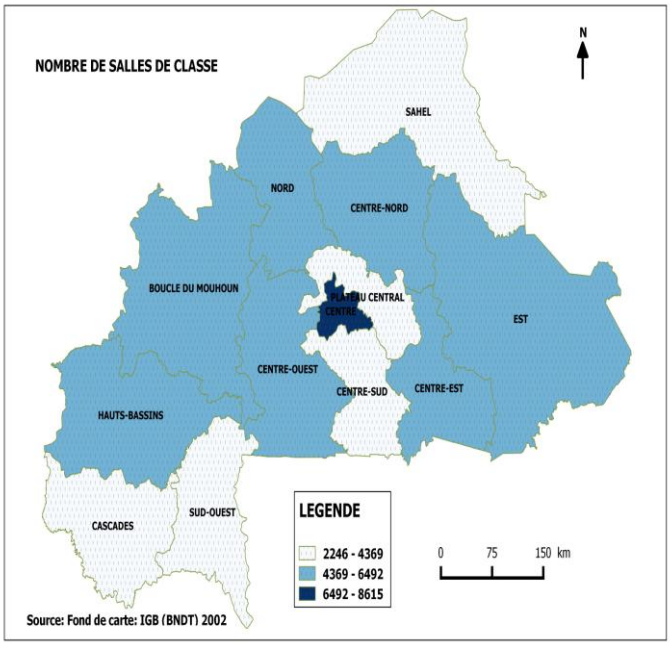

Nombre de salles de classe sous paillotes

Point saillant

- Augmentation du nombre de salles de classe sous-paillotes

Commentaire

Dans le but de la scolarisation des enfants, certaines communautés ont mis en place des salles de classe sous abris précaires ou sous-paillotes dans l'attente de la construction de bâtiments en matériaux définitifs. C'est ainsi qu'au niveau national il a été dénombré 5331 salles de classe sous-paillotes en 2015/2016 soit une augmentation de 9,1% par rapport à l'année précédente.

4670 salles de classe sous paillotes sont du public. Par rapport à 2014/2015 le nombre de salles de classe sous-paillotes au public a augmenté de 7,3% et de 24% dans le privé.

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous paillotes est de 17% contre 8% dans les autres communes. La région de l'Est enregistre plus de salles de classe sous paillotes (902 salles) suivie de la région du Sud Ouest (631 salles) représentant respectivement 15,2% et 5,7% du nombre de salles de classe sous paillotes national. La région du Centre a enregistré le plus faible nombre de salles de classe sous paillotes avec 52 salles de classe. A l'exception des régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre qui ont connu une baisse du nombre de leurs salles sous paillotes par rapport à l'année passée, les autres régions en ont connu une hausse atteignant même 24% dans le Centre-Nord.

Notes méthodologiques :

Salle de classe sous paillotes : Salle de classe dont les murs sont en paillotes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution des indices base 100 en 2007/08 salles de classe sous-paillotes

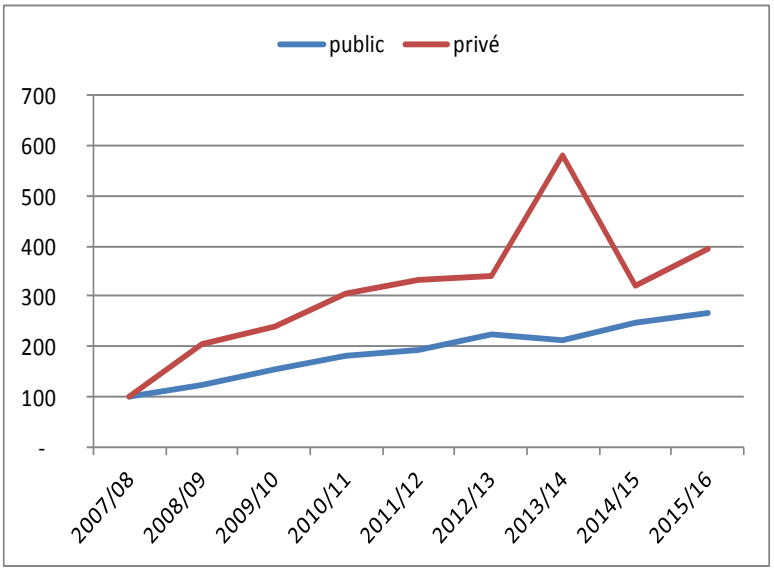

Pourcentage des paillotes selon le statut de la commune

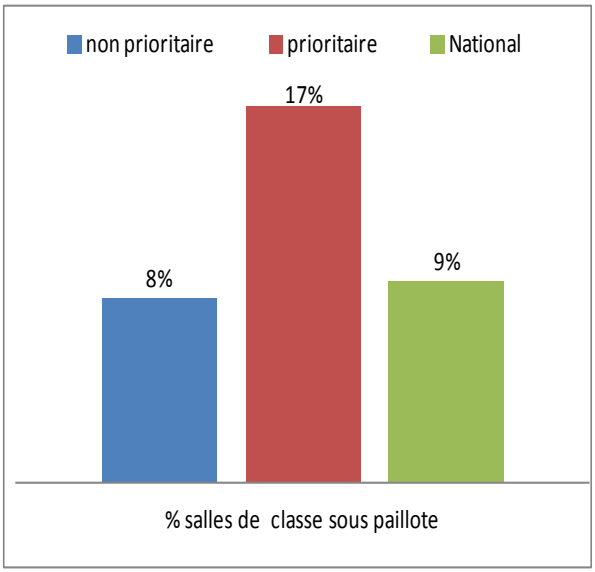

Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Région	Salles de classe sous-paillotes 2015/2016	Evolution 2015/2014	Salles de classe sous-paillotes 2014/2015
BOUCLE DU MOUHOUN	427	-2,1%	436
CASCADES	321	7,7%	298
CENTRE	52	-1,9%	53
CENTRE-EST	571	4,8%	545
CENTRE-NORD	367	24,0%	296
CENTRE-OUEST	449	1,8%	441
CENTRE-SUD	213	3,9%	205
EST	902	15,2%	783
HAUTS-BASSINS	194	22,0%	159
NORD	414	16,0%	357
PLATEAU CENTRAL	306	4,1%	294
SAHEL	484	14,7%	422
SUD-OUEST	631	5,7%	597
National	**5 331**	**9,1%**	**4 886**

Répartition des salles de classe suivant le statut de la commune dans le public

Statut commune	Salles de classe sous-paillote public	nombre total de salle de classe public	% salles de classe sous paillote public
autres communes	3 835	41 959	9%
prioritaire	835	5 046	17%
National	**4 670**	**47 005**	**10%**

Caractéristiques des écoles et des salles de classe

Les points saillants

- Plus de la moitié des écoles sont incomplètes;
- Baisse du nombre d'écoles sans eau;
- Baisse du déficit en places assises.

Commentaire

En 2015/2016, on compte 14 655 écoles dont 62,8% d'écoles incomplètes c'est-à-dire qui ne disposent pas de tous les niveaux d'enseignement primaire. Cette proportion est en baisse de 1 point par rapport à l'année passée mais est en hausse de 23,9 points par rapport à 2007/08. La proportion des écoles incomplètes est de 61,2% dans le public et de 68% dans le privé ; 68,7% en milieu rural et 37,7% en milieu urbain.

45,3% des écoles au niveau national ne disposent pas d'eau potable dans leur domaine scolaire contre 47,7% l'année antérieure. La proportion d'écoles sans eau a baissé de 12,6 points par rapport à 2007/08. Elle est de 43,1% dans le public et 52,9% dans le privé ; 49,4% en milieu rural et 28,3% en milieu urbain.

Les salles de classe en mauvais état représentent 15,8% du nombre total de salles en 2015/16 au niveau national. La proportion n'a pas évolué par rapport à l'année passée mais a augmenté de 5,9 points par rapport à 2007/08. Elle est de 17,3% dans le public et de 10,6% dans le privé ; 19,1% en milieu rural et 5,5% en milieu urbain.

En 2015/16 au niveau national, 10,6% des élèves parcourent au moins 3 km pour accéder à leurs écoles contre 11,9% l'année passée. La proportion d'élèves parcourant au moins 3 km a baissé de 6,3 points par rapport à 2007/08. Elle est de 10,1% dans le public et 12,5% dans le privé ; 10,1% en milieu rural et 11,7% en milieu urbain.

18,1% des élèves au niveau national ne disposaient pas de places assises au cours de l'année scolaire 2015/16. Ce déficit a baissé de 3 points par rapport à 2007/08. Il est de 16,5% dans le public et 24,9% dans le privé ; 19,2% en milieu rural et 15,2% en milieu urbain.

Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

Ecole sans eau : Ecole où il y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est la proportion du surplus d'élèves par rapport aux places disponibles, les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2015/2016	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007
14 655	62,8	23,9	45,3	-12,6

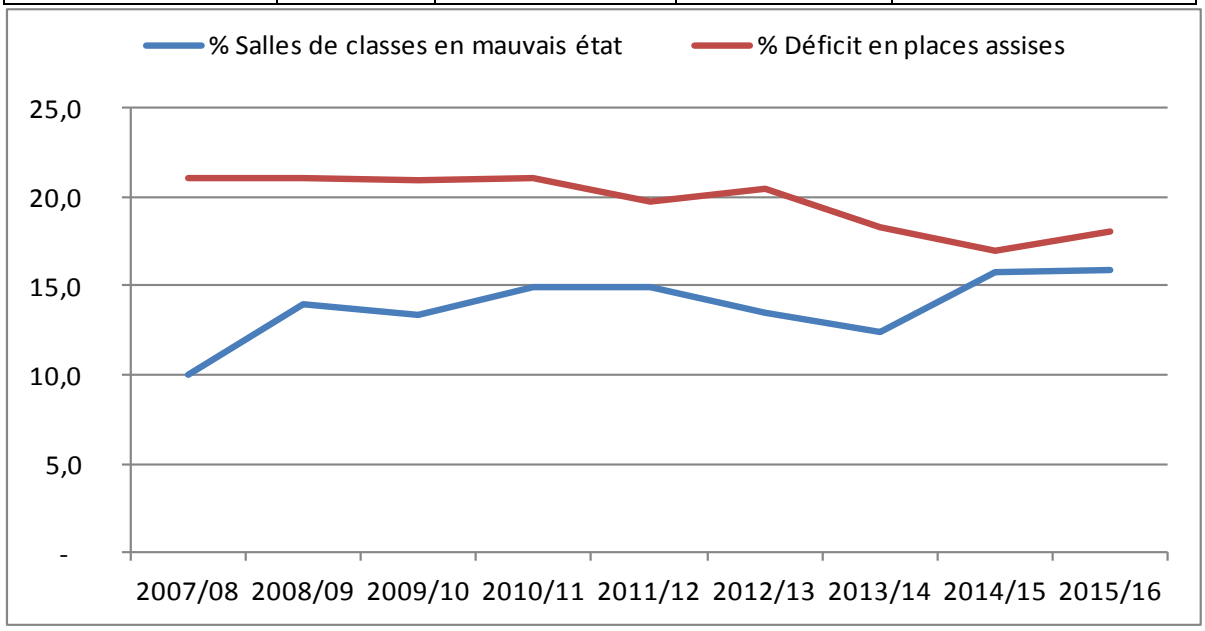

Nombre de classes en 2015/2016	Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007
59 938	15,8	5,9	18,1	-3,0

Les disparités public / privé

2015/16	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007
Public	61,2	19,1	43,1	-14,4	10,1	-6,6	17,3	6,8	16,5	-4,1
Privé	68,0	48,4	52,9	-8,3	12,5	-5,9	10,6	3,0	24,9	0,2

Les disparités urbain/rural

2015/16	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007	%	Variation* 2015/2007
Rural	68,7	25,1	49,4	-12,5	10,1	-7,2	19,1	12,5	19,2	-4,1
Urbain	37,7	18,3	28,3	-13,7	11,7	-4,1	5,5	2,6	15,2	-0,8

Caractéristiques des écoles et des salles de classe - suite

Le point saillant

- disparités entre les régions

Commentaire

Les disparités entre les régions en termes de qualité et de capacité d'accueil persistent toujours en 2015/2016.

La proportion des écoles incomplètes varie de 40,2% au Centre à 75,5% au Sahel. Quatre régions (Centre, Centre-Ouest, Nord et Plateau-Central) ont une proportion d'écoles incomplètes inférieure à 50%. Sept régions par contre ont une proportion d'écoles incomplètes largement au-dessus de la moyenne nationale (64,1%).

Avec une proportion de 26,1% d'écoles sans eau, la région du Centre semble toujours la plus équipée contre celle des Cascades la moins équipée avec 59,9%. Le nombre de régions ayant une proportion d'écoles sans eau potable inférieur à 50% est passé de 5 en 2012/2013 à 4 en 2015/2016. Entre 2007/2008 et 2015/2016, la proportion a baissé de12,6 points réduisant ainsi les disparités entre les régions.

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 2,8% au Centre à 24,8% au Sud-Ouest. L'analyse des variations indique que les disparités entre régions sont restées constantes durant ces deux dernières années. Par ailleurs, 11 régions affichent une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%.

L'insuffisance des places assises s'accentue dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 8,3% pour la région du Centre à 26,7% dans les Cascades. Le nombre de régions (10) ayant un déficit supérieur à la moyenne nationale (19,5) est resté constant par rapport à l'année dernière.

Selon la distance parcourue, on note toujours des disparités entre régions en 2015/2016. La proportion d'élèves parcourant une distance ≥ 3 km varie entre 4,6% dans le Nord et 16,5% dans le Centre. La variation enregistrée en 2015/2016 est de 4,5 et 17,7.

Selon les régions, l'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles varie de 3,4 au Centre à 11,6 dans les Cascades. Comme l'année précédente, les régions des Cascades, du Sud-Ouest et de l'Est présentent des conditions d'apprentissage très difficiles.

Le rapport entre la population scolarisable et le nombre de salles de classe par région montre que l'effectif des élèves par classe serait plus élevé dans les régions du Centre Nord, de l'Est et du Sahel si tous les enfants en âge scolaire étaient effectivement à l'école.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur. Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2015/2016 (en %)

Région	Écoles incomplètes (%)	Écoles sans eau (%)	% d'élèves à plus de 3Km (%)	Salles de classes en mauvais état(%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique
Boucle du Mouhoun	61,7	52,1	5,4	17,5	18,5	5,4
Cascades	75,8	59,9	16,1	19,9	20,6	11,0
Centre	40,2	26,1	16,5	2,8	11,1	3,4
Centre Est	62,9	40,5	12,7	17,7	16,5	5,8
Centre Nord	70,2	37,9	6,9	11,7	19,9	6,0
Centre Ouest	58,8	48,1	8,8	19,1	18,8	6,4
Centre Sud	65,7	37,2	14,5	13,5	16,2	6,2
Est	62,7	42,7	13,1	24,2	19,3	8,4
Hauts Bassins	60,5	47,6	8,7	8,3	19,0	5,6
Nord	64,7	58,6	4,6	21,7	22,0	7,8
Plateau Central	65,6	40,8	11,8	18,1	16,8	5,0
Sahel	75,5	54,7	8,8	23,3	26,2	10,4
Sud Ouest	75,2	51,9	14,6	24,8	18,6	9,6
Burkina Faso	**62,8**	45,3	10,6	15,8	18,1	
Médiane	**64,7**	47,6	11,8	18,1	18,8	6,2
Intervalle de variation	**[40,2 ; 75,8]**	**[26,1 ; 59,9]**	**[4,6 ; 16,5]**	**[2,8 ; 24,8]**	**[11,1 ; 26,2]**	**[3,4 ; 11]**

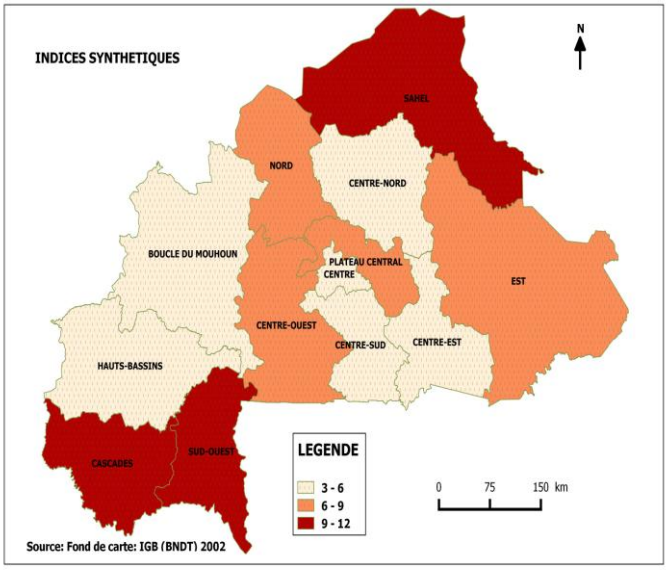

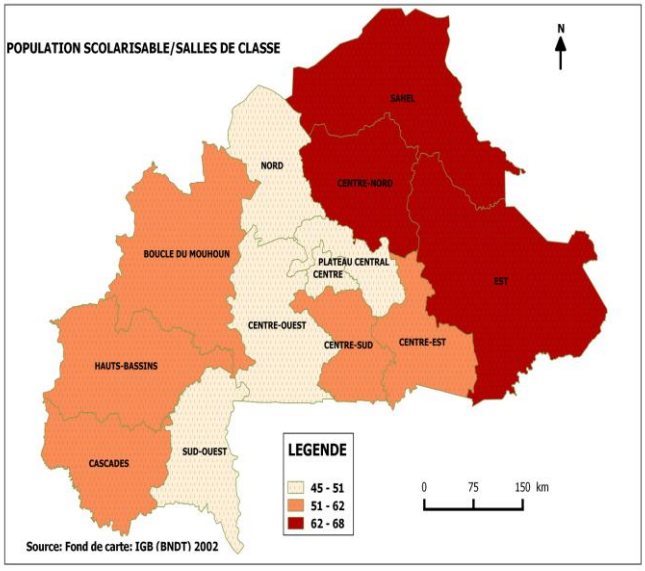

Les manuels scolaires

Les points saillants

- Moins d'un livre de calcul et de lecture par élève ;
- Ratio livre/élève faible dans le secteur privé.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2015/2016, le ratio livre/élève est de 0,71 pour la lecture et 0,94 pour le calcul baissant respectivement de 0,10 et de 0,09 point par rapport à l'année passée. Par rapport à 2007/2008, le ratio livre de lecture qui était de 0,92 et de 0,90 pour le livre de calcul s'est progressivement amélioré de 0,21 point pour la lecture alors que celui du livre de calcul a connu une dépréciation de 0,02 point.

En 2015/2016, les disparités persistent encore entre secteurs public et privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,32 et 0,37 au privé contre 0,80 et 1,07 au public. On note que les ratios du privé demeurent largement en deçà de l'objectif fixé qui est d'un livre par élève en lecture et en calcul. Mais, depuis 2007/2008, on observe une tendance à la baisse des ratios au niveau du privé.

Le ratio livre de lecture reste inférieur à 1 en milieu urbain (0,51) comme en milieu rural (0,78). Quant au ratio livre de calcul, il est supérieur à 1 en zone rurale (1,06) et inférieur à 1 en zone urbaine (0,65). Cela s'explique par la forte concentration des écoles privées en milieu urbain.

Au plan régional, cinq régions (Boucle du Mouhoun, Cascades, Est, Sahel et Sud-Ouest) ont un ratio livre de calcul supérieur à 1. Excepté la région du Sud-Ouest, les autres affichent un ratio livre de lecture inférieur à 1.

Notes méthodologiques :
Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.
Pour le livre de calcul, le cours préparatoire (CP1 et CP2) n'est pas considéré.
Plus le ratio est élevé, meilleure est la situation.

LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

2015/2016	
lecture	calcul
0,71	0,94

Evolution			
lecture		calcul	
2015/2014	2015/2007	2015/2014	2015/2007
-0,10	-0,21	- 0,10	0,04

Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut

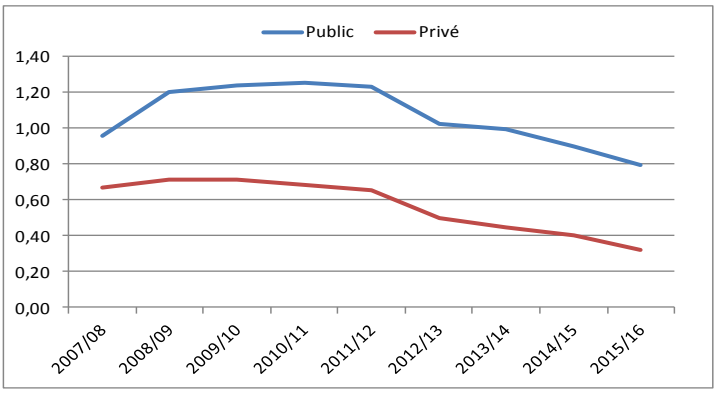

Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut

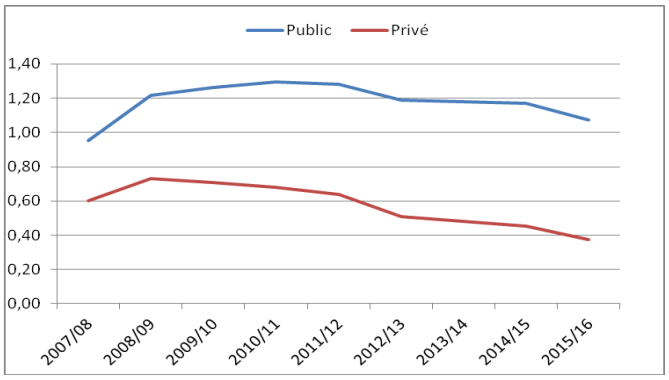

Les disparités public / privé en 2015/2016

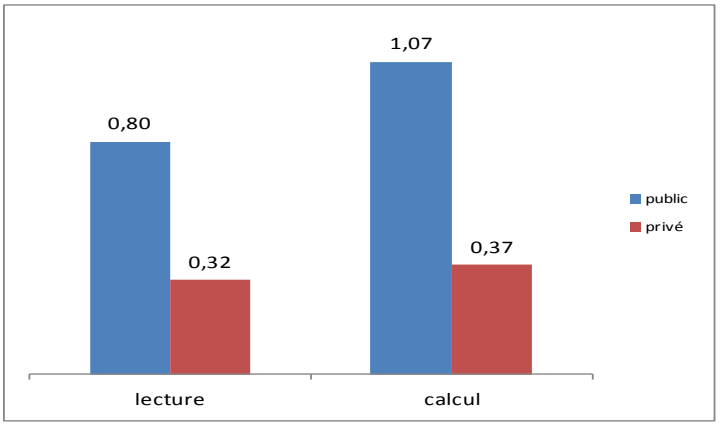

Disparités entre niveaux d'étude en 2015/2016

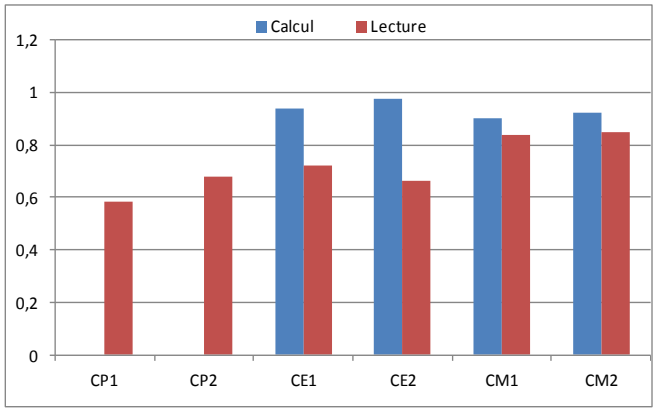

Les disparités régionales

Region	2015-2016	
	Calcul	Lecture
BOUCLE DU MOUHOUN	1,03	0,81
CASCADES	1,20	0,95
CENTRE	0,55	0,47
CENTRE-EST	0,87	0,61
CENTRE-NORD	0,96	0,59
CENTRE-OUEST	0,98	0,73
CENTRE-SUD	0,94	0,75
EST	1,18	0,86
HAUTS-BASSINS	0,97	0,74
NORD	0,92	0,69
PLATEAU CENTRAL	0,94	0,66
SAHEL	1,07	0,76
SUD-OUEST	1,54	1,15
National	**0,94**	**0,71**

Ratio livre-élève par statut d'école

	2015/2016	
	lecture	calcul
Public	0,80	1,07
Privé	0,32	0,37
National	**0,71**	**0,94**

Ratio livres-élève par milieu de résidence

	2015/2016	
	lecture	calcul
Rural	0,78	1,06
Urbain	0,51	0,65
National	**0,71**	**0,94**

Les enseignants

Les points saillants

- Plus forte croissance des effectifs des enseignants que des élèves ;
- Maintien de la forte croissance des effectifs des femmes enseignantes,
- Maintien de la forte croissance des effectifs des enseignants du secteur privé.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2015/2016 est de 69148 contre 64177 en 2014/2015 soit une progression de 7,7%. En partant des effectifs des enseignants de l'année scolaire 2007/2008, l'augmentation est de 94,1%. On constate que l'effectif des enseignants chargés de cours augmente plus vite que celui des élèves. Entre 2007/08 et 2015/16, l'effectif des enseignants a crû de 87% tandis que celui des élèves a augmenté de 65%.

L'analyse suivant le genre indique que l'accroissement relatif des effectifs des femmes enseignantes reste plus important que celui des hommes. Entre 2007/08 et 2015/16 l'effectif des femmes enseignantes a progressé de 170% contre 57% pour les hommes. La part de l'effectif du privé par rapport à l'effectif total des enseignants est de 21,5%. L'accroissement des effectifs des enseignants est plus important dans le privé que dans le public. En effet cet accroissement est de 16,9% dans le privé contre 5,5% dans le public par rapport à l'année précédente.

Le milieu rural regroupe 72,6% du total des enseignants en 2015/16. Par rapport à 2014/15, l'augmentation des effectifs des enseignants est de 8,3% dans le milieu rural et de 6,4% dans le milieu urbain.

La proportion des enseignants dans les communes prioritaires est de 8,2% en 2015/2016.

Les accroissements d'effectifs des enseignants entre 2014/2015 et 2015/2016 varient de 2,6% au Sahel à 10,7% dans les Hauts-Bassins. Trois régions ont eu un accroissement des effectifs des enseignants supérieur à 10%. Il s'agit : du Centre, des Hauts-Bassins et du Plateau-Central.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destiné à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

LES ENSEIGNANTS

Effectif total 2015/2016	Part privé	Part rural	Part des communes prioritaires
69 148	21,5%	72,6%	8,2%

Evolution			
2015/2014		2015/2007	
en effectif	en %	en effectif	en %
4 971	7,7	33 531	94,1

Évolution comparative des indices du nombre d'enseignants (indice base 100 en 2007/08)

Selon le statut de l'école

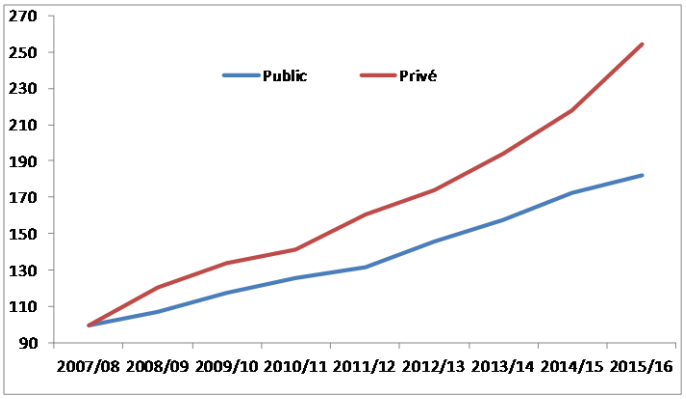

Selon le milieu de résidence

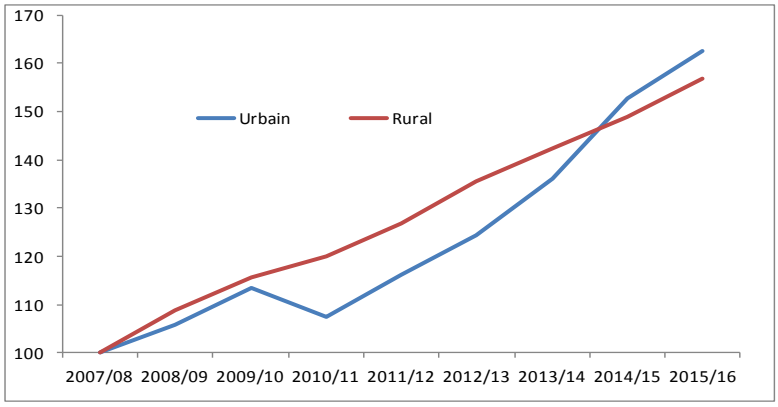

Selon le genre

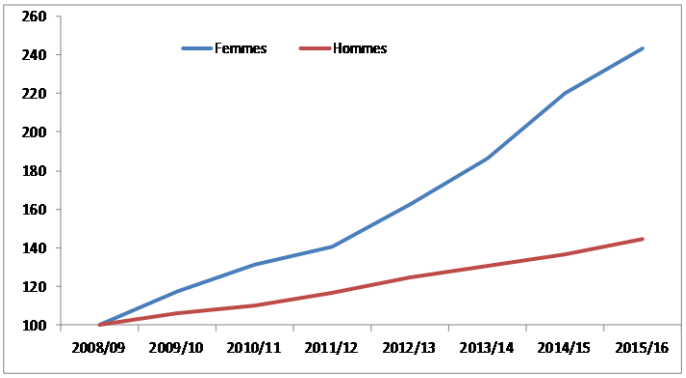

Comparaison de l'évolution des effectifs des élèves et des enseignants

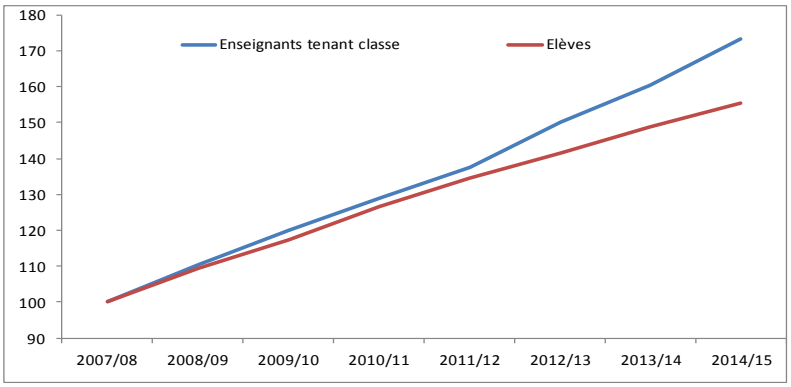

Les disparités régionales des enseignants

Régions	Effectifs 2015/16	Evolution 2015/2014		Evolution 2015/2007
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	6 135	455	8,0	73,6
Cascades	2 515	168	7,2	111,3
Centre	10 569	1 009	10,6	105,5
Centre-Est	5 443	355	7,0	110,5
Centre-Nord	4 845	420	9,5	79,0
Centre-Ouest	6 552	524	8,7	84,0
Centre-Sud	2 928	149	5,4	73,4
Est	5 049	184	3,8	102,4
Hauts-Bassins	7 419	717	10,7	100,6
Nord	6 543	318	5,1	81,3
Plateau Central	3 825	356	10,3	89,5
Sahel	3 796	97	2,6	120,3
Sud-Ouest	3 529	219	6,6	109,2
Burkina Faso	**69 148**	**4 971**	**7,7**	**94,1**
Médiane	5 049	355	7,2	100,6
Intervalle de variation	[2515 ; 10569]	[97 ; 1009]	[2,6 ; 10,7]	[73,4 ; 120,3]

Répartition de l'effectif des enseignants en 2015/2016 par région

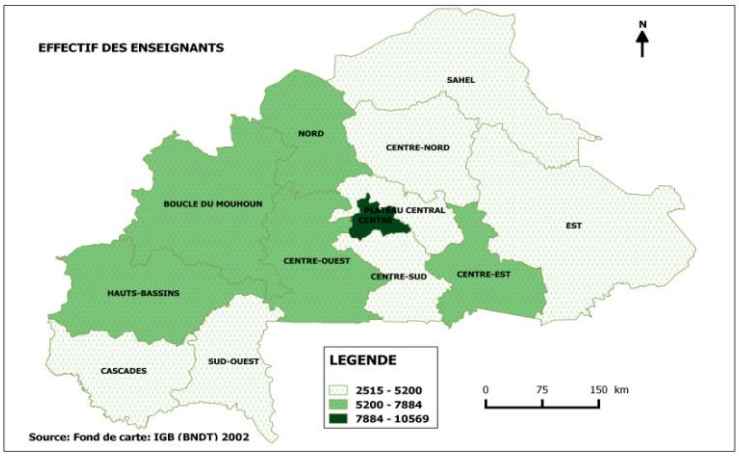

Taux d'encadrement des élèves

Les points saillants

- Légère baisse du taux d'encadrement
- Les communes prioritaires enregistrent un ratio inférieur à 40 élèves par enseignant.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, le taux d'encadrement est de 48,7 élèves par enseignant et a connu une baisse de 0,9 point par rapport à l'année précédente.

Suivant le statut de l'établissement, le taux d'encadrement au niveau du public a enregistré une baisse comparé à celui de l'année précédente (49,9 contre 50,6). Ce taux reste largement supérieur à celui du privé qui a connu une hausse ces deux dernières années (45,3 contre 44,1).

La baisse du taux d'encadrement concerne aussi bien le milieu urbain (54,6 élèves par enseignant contre 55,8 en 2014/2015) que le milieu rural (46,8 élèves par enseignant contre 47,6 en 2014/2015).

Les communes prioritaires enregistrent un taux d'encadrement faible et en dessous de l'objectif national fixé à 50 élèves par enseignant. Il est de 35,2 élèves par enseignant dans ces dernières années contre 50,0 élèves dans les autres communes.

Le taux d'encadrement au niveau national (48,7 élèves par enseignant) cache d'énormes disparités au niveau régional. Le taux d'encadrement des élèves varie entre 36,9 élèves par enseignant dans le Sud-Ouest à 58,5 dans les Hauts-Bassins. Parmi les treize régions, on dénombre trois qui ont un taux d'encadrement supérieur à 52 élèves par maître, il s'agit de la région, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et des Hauts-Bassins.

Notes méthodologiques :

Taux d'encadrement : Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

TAUX D'ENCADREMENT DES ELEVES

Taux d'encadrement	Variation (*)	Variation (*)
2015/16	2015/2014	2015/2008
48,7	-0,9	-6,6

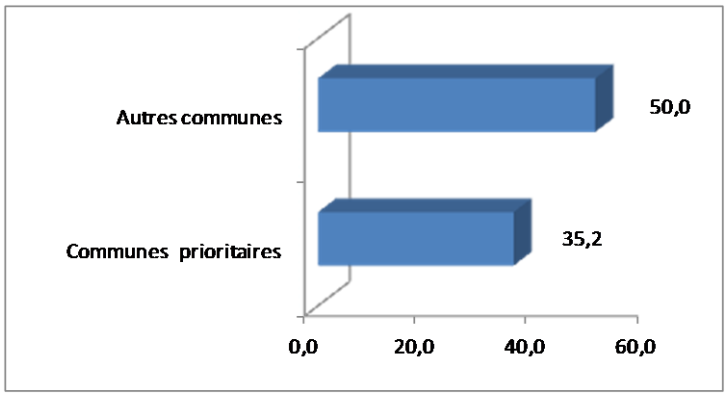

Taux d'encadrement et variations Selon Milieu de résidence

Taux encadrement	2015/16	Variation (*)	
		2015/2014	2015/2007
Urbain	54,6	-1,2	-4,8
Rural	46,8	-0,8	-6,8

Évolution comparée du taux d'encadrement

Milieu de résidence

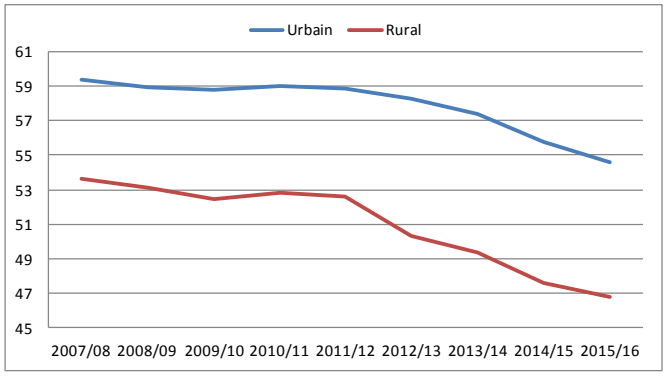

statut de l'école

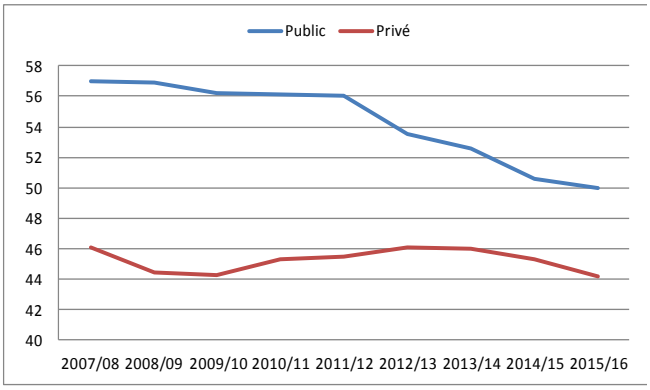

Disparités régionales

Régions	Taux d'encadrement 2015/16	Variation	
		2015/14	2015/2007
Boucle du	50,1	-0,6	0,9
Cascades	47,8	-1,7	-4,6
Centre	48,4	-1,3	3,1
Centre-Est	51,8	-1,0	-1,9
Centre-Nord	50,9	-1,9	-0,5
Centre-Ouest	52,8	-0,4	4,9
Centre-Sud	54,7	-1,2	1,8
Est	39,5	0,0	-4,9
Hauts-Bassins	58,5	-1,4	6,4
Nord	49,2	0,0	-2,7
Plateau Central	46,7	-1,0	-0,1
Sahel	37,4	-0,2	-5,8
Sud-Ouest	36,9	-1,5	-7,6
Burkina Faso	**48,7**	**-0,9**	**-0,2**
Médiane	49,2	-1,0	-0,5
variation	[36,9 ; 58,5]	[-1,9 ; 0]	[-7,6 ; 6,4]

Taux d'encadrement

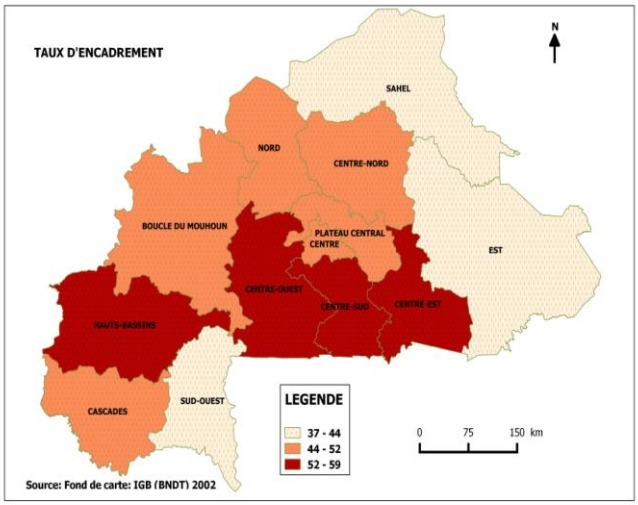

Caractéristiques des enseignants

Les points saillants

- Le corps enseignant continue de se féminiser;
- Légère baisse de la proportion du personnel qualifié dans le public;
- Zones rurales plus favorisées en personnel qualifié que les zones urbaines.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, l'effectif des enseignants est de 69 148 contre 64177 en 2014/2015. Le degré de féminisation du corps enseignant a atteint 45,8% et la proportion des enseignants qualifiés est de 84,7%. La représentation des femmes au cours de l'année 2015/2016 a augmenté de 1,2 point par rapport à l'année précédente. Quant à la proportion des enseignants qualifiés, elle est en baisse de 1,5 point par rapport à l'année dernière.

Il y a plus d'enseignants qualifiés en milieu rural qu'en milieu urbain (84,7% contre 15,3%). Cela s'explique par la prédominance du secteur public en milieu rural. La proportion de femmes est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural, aussi bien dans le public que dans le privé.

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des femmes enseignantes est de 39,8% et celle du personnel qualifié est de 96,4%. Ces deux taux sont respectivement de 46,3% et de 83,7% dans les autres communes.
L'effectif des femmes enseignantes au plan national connait une hausse d'année en année. En effet, entre 2007/2008 et 2015/2016, la proportion des femmes enseignantes a augmenté de 12,9 points. Par contre sur cette même période, la proportion d'enseignants qualifiés a baissé de 1,5 point.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant. Les régions à grandes agglomérations, où le secteur privé est plus important, ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Pour la féminisation, elles se positionnent en première ligne. Le taux de féminisation varie de 37,4% dans les Cascades à 57,4% au Centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, la région du Sud-ouest est au premier rang avec 97,8% suivi de la région de l'Est avec 95,8%.

Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat d'Elémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Féminisation et qualification

Nombre d'enseignants en 2015/16	% de femmes	% Enseignants qualifiés
69 148	45,8	84,7

Evolution 2015/2014		Evolution 2015/2007	
% de femmes	% personnel qualifié	% de femmes	% personnel qualifié
1,2	-0,7	12,9	-2,9

Taux de féminisation

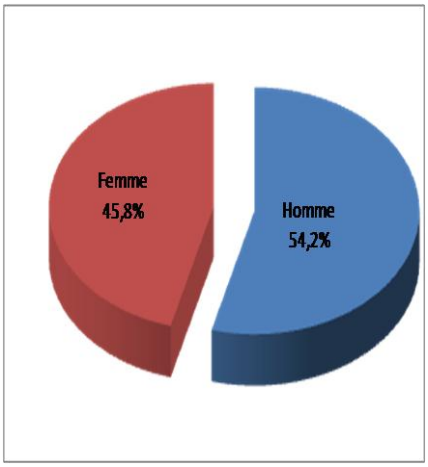

Qualification

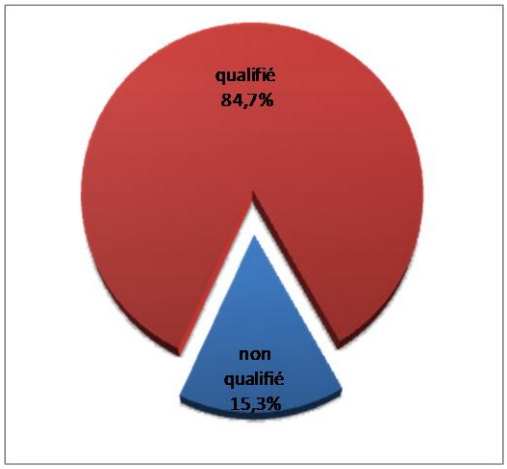

Enseignants par corps

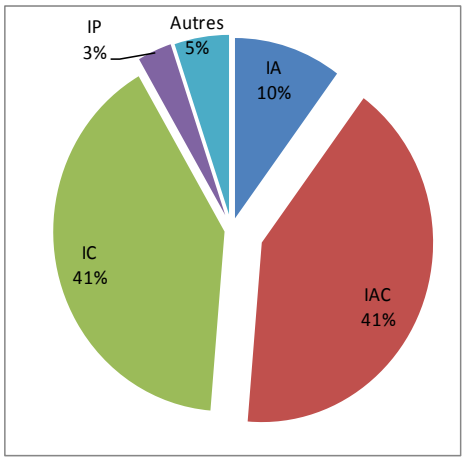

Les disparités régionales

Statut de l'école	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2015/2007	%	Variation 2015/2007
Public	47,7	13,8	99,8	0,4
Privé	38,9	11,0	29,4	2,0

les disparités Urbain/rural

milieu	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2015/2007	%	Variation 2015/2007
Rural	42,7	17,1	91,4	- 2,0
Urbain	54,1	6,1	66,9	- 8,0

Les disparités régionales

Régions	% femmes	% personnel qualifié
Boucle du Mouh	40,4	92,6
Cascades	37,4	91,1
Centre	57,4	56,0
Centre-Est	50,2	91,2
Centre-Nord	44,9	91,1
Centre-Ouest	45,7	94,9
Centre-Sud	49,5	93,4
Est	44,2	95,8
Hauts-Bassins	40,3	74,9
Nord	42,9	86,0
Plateau Central	49,4	87,9
Sahel	39,7	92,6
Sud-Ouest	39,9	97,8
Burkina Faso	45,8	84,7
Médiane	**44,2**	**91,2**
Intervalle de variation	**[37,4 ; 57,4]**	**[56 ; 97,8]**

Statut de la commune	% de Femmes	% Qualifiés
Prioritaires	39,8	96,4
Non Prioritaires	46,3	83,7

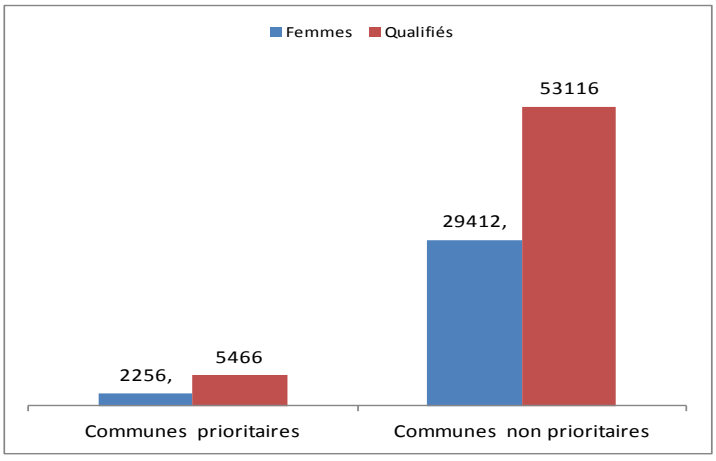

Les parcours scolaires

Les points saillants

- Hausse du taux de promotion ;
- Baisse significative du taux d'abandon au CM1 ;
- Hausse significative du taux de redoublement.

Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'éducation de base se sont améliorés dans tous les sous cycles par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2015/2016 a connu une hausse par rapport à 2014/2015 passant de 91 à 91,9 au CP, de 81 à 88,5 au CE et de 80,2 à 81,1 au CM1.

Le taux de redoublement a également connu une hausse dans tous les sous cycles par rapport à 2014/2015. Il est ainsi passé de 2,9% à 3,5% au CP, de 5,8% à 6,0% au CE et de 4,9% à 5,2% au CM. Quant au taux d'abandon, même s'il a connu une baisse, il reste toujours élevé au CM1 (13,7%) et mérite des investigations poussées pour cerner les causes du phénomène.

Comparativement à 2014/2015, les indicateurs de rendement interne de l'éducation se sont améliorés dans tous les sous cycles. Les courbes d'évolution des taux de rendement interne montrent une reprise de la hausse des taux de promotion dans tous les sous cycles, une poursuite de la baisse du taux de redoublement et une variation en dents de scie pour le taux d'abandon.
Au niveau des disparités régionales, on constate que la région du Plateau Central enregistre le pourcentage le plus élevé de redoublants avec 7,6 % contre 2% pour le Sahel. Toutes les régions ont une proportion de redoublants inférieure à 10% tandis que six régions (Cascades, Centre, Centre-Est, Est, Hauts-Bassins, Sahel) sont en deçà de la moyenne nationale.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

LES PARCOURS SCOLAIRES

Les taux de rendement interne par sous-cycle

	CP			CE			CM1		
	2015/16	Variation en pt de %		2015/16	Variation en pt de %		2015/16	Variation en pt de %	
		2015/2014	2015/2007		2015/2014	2015/2007		2015/2014	2015/2007
Promotion	91,9	0,9	3,5	88,5	0,4	6,0	81,1	0,9	6,2
Redoublement	3,5	0,6	-3,8	6,0	0,2	-5,8	5,2	0,3	-15,7
Abandon	4,6	1,2	-1,3	5,5	0,3	-0,2	13,7	-1,2	2,2

Les évolutions des taux de rendement interne par sous-cycle

Promotion

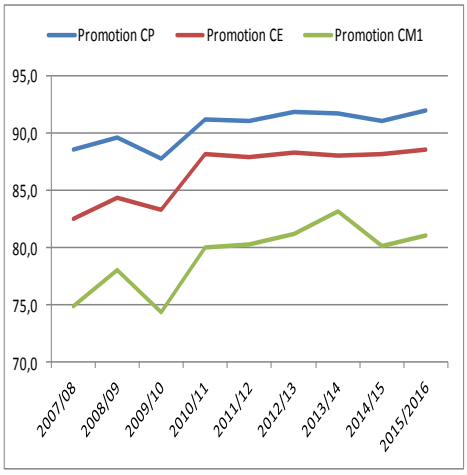

redoublement

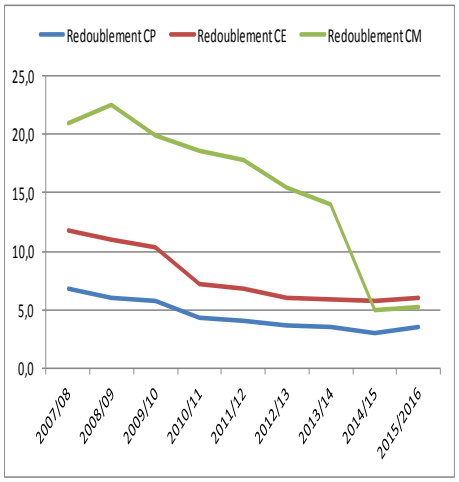

Abandon

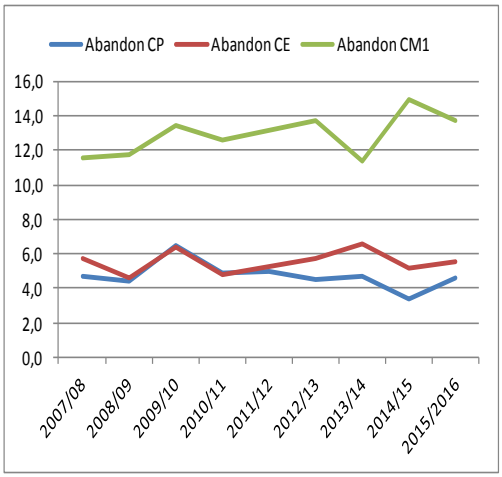

* La promotion et l'abandon concernent le CM1.

Disparités régionales

Pourcentage des redoublants en 2015/2016

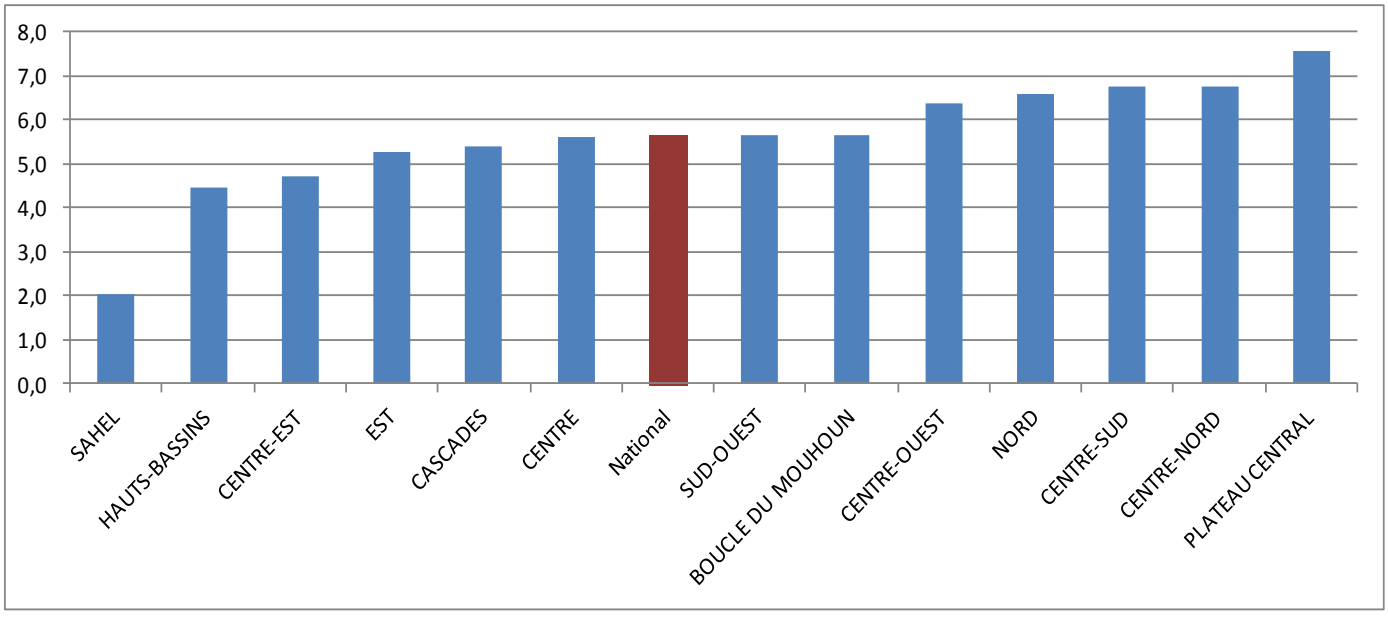

Les parcours scolaires – Suite

Les points saillants

- Efficacité interne en progression ;
- Légère hausse des taux de déperdition.

Commentaire

L'étude de la survie scolaire a consisté à appliquer les indicateurs (taux de promotion, redoublement et abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année.

La courbe de la cohorte de 2015/2016 se situe légèrement au dessus de celle de la cohorte de 2014/2015. Elle décrit les améliorations constatées sur les indicateurs de rendement interne du système. En effet, en 2015/2016, sur 1000 élèves entrés au CP1, 686 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 660 en 2014/2015 et 670 en 2007/2008. La réussite à l'examen du CEP a diminué passant de 637 en 2014/2015 à 630 en 2015/2016. Ce nombre était de 513 en 2007/2008.

Selon le genre, les disparités sont en faveur des filles. Sur 1000 filles entrées au CP1, 737 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 692 obtiendront le CEP, alors que sur 1000 garçons entrés au CP1, 640 atteindront le CM2 parmi lesquels 576 obtiendront le CEP en 2015/2016.

En 2015/2016, un élève devra passer en moyenne 6,6 ans de scolarité pour obtenir le CEP. La durée moyenne pour l'obtention du CEP était de 6,5 ans en 2014/2015 et de 6,8 ans en 2007/08.

En 2015/2016, 26,7% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'achever leur cycle sont gaspillées contre 26,9% en 2014/2015 et 31,9% en 2007/2008. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, elle est de 30,8% pour les garçons et de 22,2% pour les filles. Elles demeurent en baisse chez les filles comme chez les garçons respectivement de 2,5 et 1,2 point par rapport à l'année passée. Pour l'année 2007/2008 les proportions des ressources gaspillées étaient de 32,9% pour les garçons et de 30,6% pour les filles.

Ce gaspillage de ressources est imputable à 80,1% à l'abandon des élèves en 2015/2016 contre 79,9% en 2014/2015 et 75% en 2007/2008. Cette année, la déperdition due à l'abandon est en baisse chez les filles (76,2% en 2015/2016 contre 77,9% en 2014/2015) et en hausse chez les garçons (82,8% en 2015/2016 contre 81,5% en 2014/2015).

Notes méthodologiques :
La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.
La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.
Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.
La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

Étude de la survie scolaire

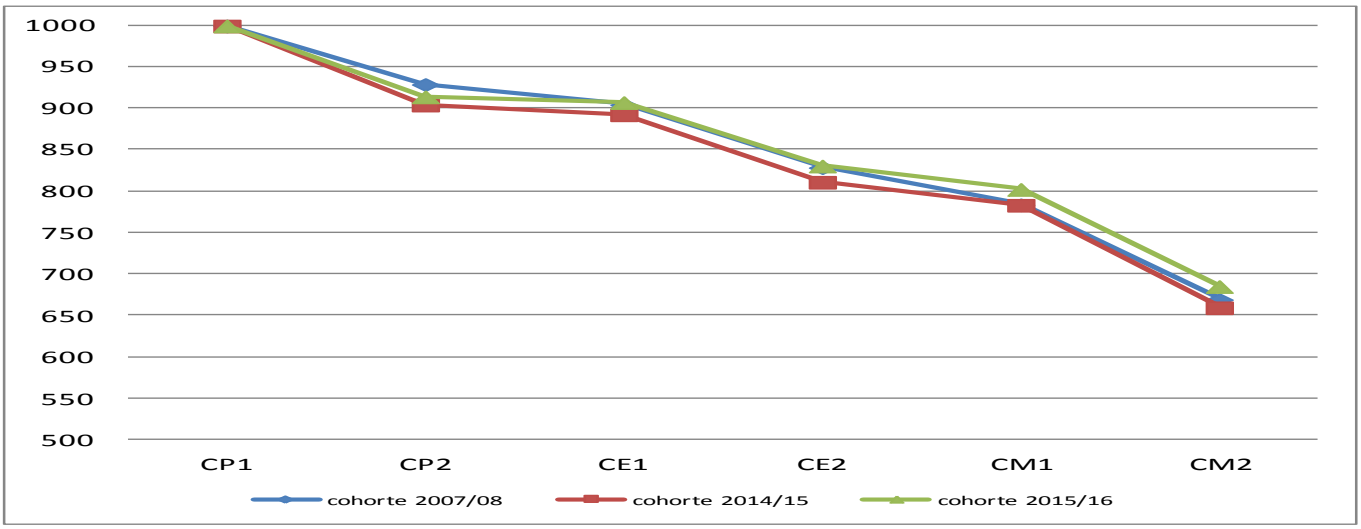

Taux de survie

Taux de survie	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
CM2	670	694	623	703	687	688	692	660	686
CEP	513	653	570	648	639	631	682	637	630

Comparaison garçons – filles en 2015/16

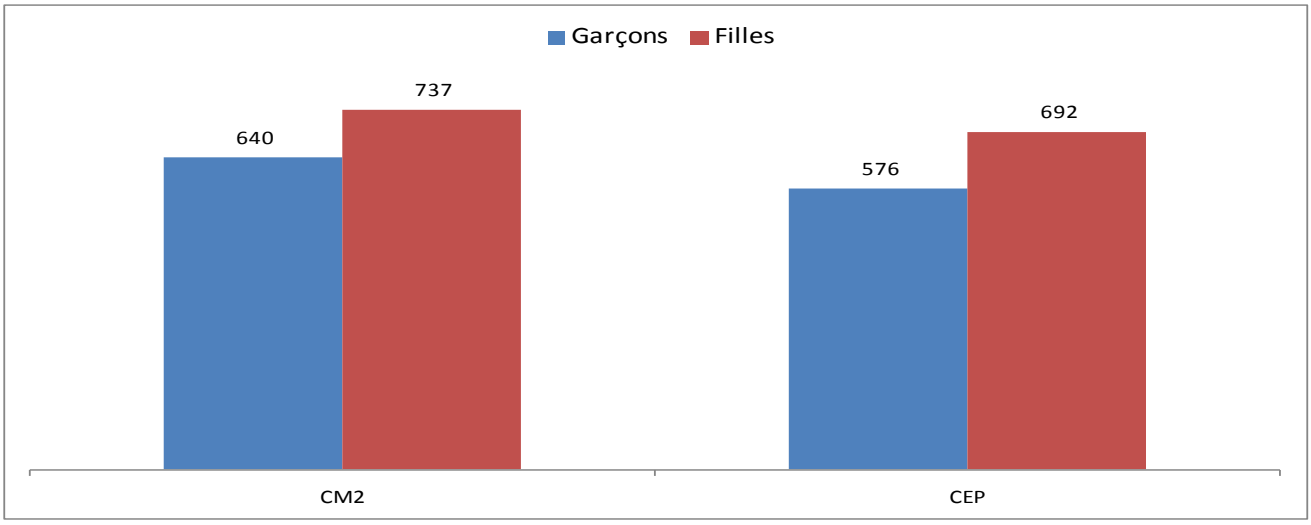

Durée moyenne de scolarisation

	2007/2008			2014/2015			2015/2016		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études (en années)	6,8	6,8	6,8	6,5	6,5	6,5	6,7	6,5	6,6
Coefficient d'efficacité interne	67,1%	69,4%	68,1%	68,0%	75,3%	71,6%	69,2%	77,8%	73,3%
Déperdition due à l'abandon	74,0%	76,1%	75,0%	81,5%	77,9%	79,9%	82,8%	76,2%	80,1%

Taux de réussite au CEP

Les points saillants

- Baisse importante du taux de réussite au CEP ;
- Taux de réussite des filles supérieur à celui des garçons.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2015/2016 est de 62,1%. Ce taux connait une baisse de 11,4 points par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès au CEP des filles est supérieur à celui des garçons (65,7% contre 58,8%) soit un écart de 6,9 points.

Le graphique d'évolution des taux de réussite au CEP indique une évolution en dents de scie de 2007/2008 à 2015/2016. Au cours de la période, la moyenne des taux est de 67,2% avec un minimum de 58,7% en 2007/08 et un maximum de 73,5% en 2014/15. La moyenne des taux des garçons est de 70,1% et celle des filles est de 63,5%.

En 2016, les taux de réussite au CEP par région varient entre 56,0% pour le Plateau central et 74,5 % pour le Centre. Ces taux restent largement inférieurs à ceux de l'année précédente.

En 2015/2016, quatre régions ont enregistré un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale (Cascades, Centre, Sahel, Sud-Ouest).

Notes méthodologiques :
Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.
Source : Rapport de la DEC/MENA

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP

Taux en 2016 %	Garçons %	Filles %	Variation (*) 2016/2015	Variation (*) 2016/2008
62,1	58,8	65,7	-11,4	3,6

Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles

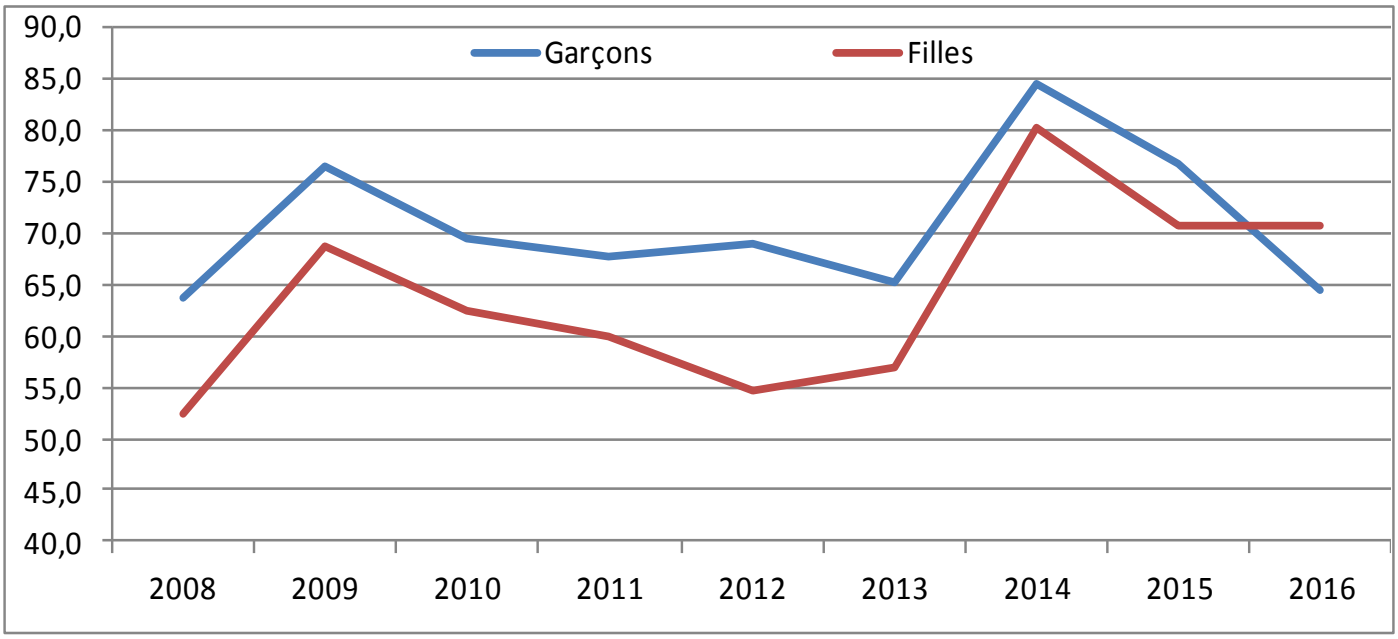

Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2016		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	57,5	63,6	60,4
Cascades	63,9	70,1	66,9
Centre	72,1	77,2	74,5
Centre-Est	58,2	65,0	61,5
Centre-Nord	55,8	64,2	59,8
Centre-Ouest	55,6	64,2	59,6
Centre-Sud	54,1	61,3	57,6
Est	55,2	61,4	58,2
Hauts-Bassins	55,4	61,3	58,2
Nord	53,9	61,3	57,3
Plateau Central	53,6	58,9	56,0
Sahel	66,6	74,2	70,7
Sud-Ouest	59,8	70,9	65,3
Burkina Faso	**58,8**	**65,7**	**62,1**
Médiane	**55,8**	**64,2**	**59,8**
Intervalle de variation	**[53,6 ; 72,1]**	**[58,9 ; 77,2]**	**[56 ; 74,5]**

Carte des taux de réussite session 2016

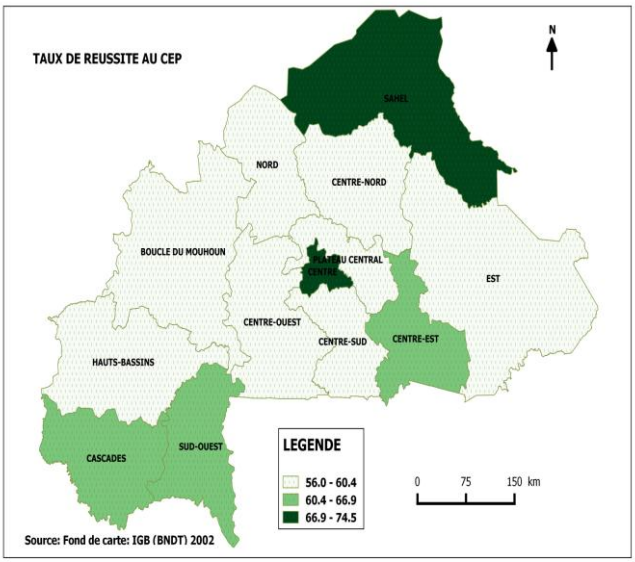

Les résultats de l'évaluation nationale des acquis scolaires en 2014

Les points saillants.

- Pas évolution significative entre les scores moyens de 2014 et 2008
- Meilleurs résultats des élèves en français qu'en mathématique;

L'évaluation des acquis de 2014, indique un score 41,1 pour les élèves du CP1 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves en début de scolarité primaire est resté stable par rapport à celui de 2008 où le score moyen était de 41,5. En mathématique, les difficultés des élèves sont encore plus accentuées, le score moyen est de 34,5 en 2014 soit 0,5 point de moins que celui de 2008.
Par ailleurs, au CE2, les élèves n'ont pas de meilleurs résultats en français que ceux du CP1, leur score moyen est de 39,8 en 2014. Cependant, en mathématique, on note une légère progression par rapport au score en début de scolarité du primaire. En effet, en 2014, les élèves de CE2 ont un score moyen de 37,5 en mathématique contre 34,5 pour les élèves de CP1 soit un écart 3 points entre les deux années.

Au niveau régional, des disparités entre les différentes régions existent: la région du plateau central enregistre le meilleur score tant en début de scolarité qu'en milieu de scolarité. Le score moyen dans cette région est de 48 au CP1 et 42,1 en CE2 tandis que la région du Centre nord occupe la dernière place avec un score moyen de 34 au CP1 et 34,5 au CE2. En outre, les élèves de la région du Sahel ont fait des progrès considérable en français entre 2008 et 2014, le score moyen est passé de 34,8 à 43,1 soit 8,3 points de plus.

Les résultats de l'évaluation nationale des acquis scolaires en 2014

Comparaison des résultats au CP1 en français et en mathématique 2005, 2008, 2014

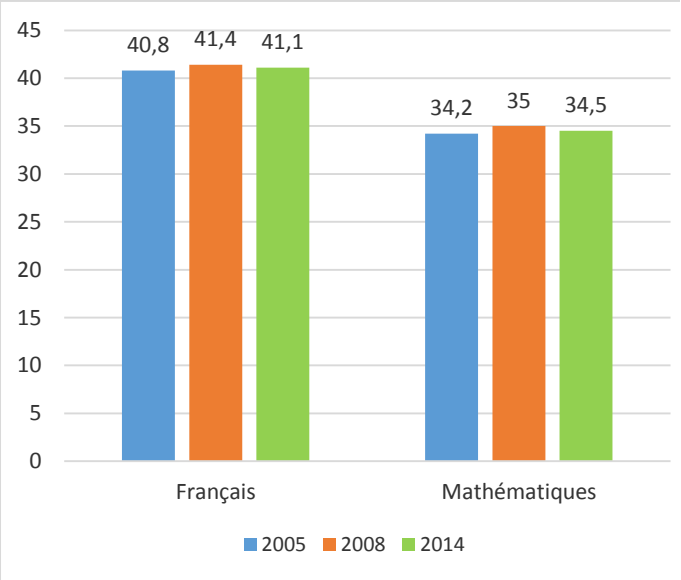

Comparaison des résultats au CE2 en français et en mathématique 2005, 2008, 2014

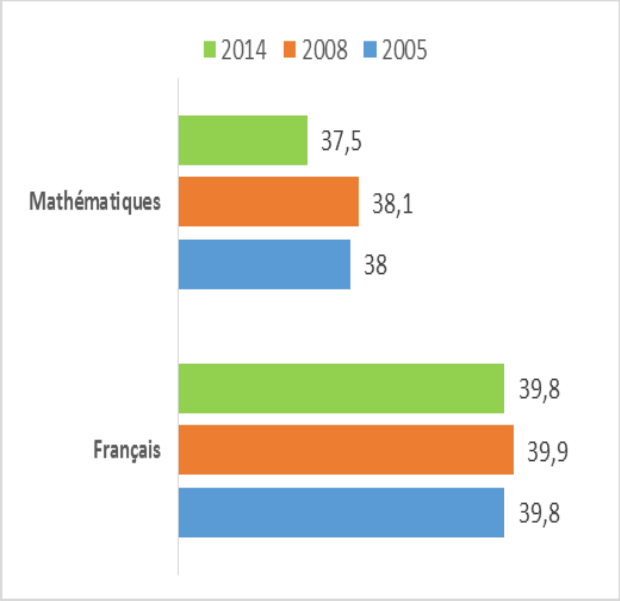

Résultats de français obtenus par les élèves de CP1

Régions	Enquête 2005		Enquête 2008		Enquête 2014	
	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs
Boucle du Mouhoun	29,5	12	45,5	5	42,7	5
Centre	52,3	1	48,4	1	41,8	7
Centre-Est	40,1	5	47,3	3	38,1	10
Centre-Nord	39,8	6	41,7	8	34,0	13
Centre-Ouest	40,7	4	32,3	13	38,1	11
Centre-Sud	39,5	8	46,4	4	42,4	6
Est	37,6	9	44,6	6	41,6	8
Hauts-Bassins	32,6	11	43,1	7	44,4	9
Nord	47,2	2	33,5	12	34,2	12
Sahel	27,3	13	34,8	11	43,1	4
Sud-Ouest	45,3	3	41,5	9	40,5	9
Cascades	33,3	10	47,9	2	44,0	3
Plateau Central	39,8	7	40,3	10	48,0	1
Ensemble	**40,8**		**41,4**		**41,1**	

Résultats en français obtenus par les élèves de CE2

Régions	Enquête 2005		Enquête 2008		Enquête 2014	
	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs
Boucle du Mouhoun	35,0	10	45,4	2	38,7	10
Centre	50,0	1	43,9	4	37,4	12
Centre-Est	41,1	5	40,7	7	40,0	7
Centre-Nord	37,4	7	37,3	11	34,5	13
Centre-Ouest	44,2	3	30,1	12	39,7	8
Centre-Sud	44,7	2	42,5	6	38,6	11
Est	36,1	8	45,3	3	42,1	2
Hauts-Bassins	30,4	12	38,5	10	41,2	4
Nord	39,1	6	39,0	9	40,8	5
Sahel	29,6	13	36,1	13	41,3	3
Sud-Ouest	44,2	3	48,3	1	39,7	8
Cascades	32,3	11	43,0	5	40,7	6
Plateau Central	35,5	9	39,2	8	42,4	1
Ensemble	**39,8**		**39,9**		**39,8**	

Partie II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES

Indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages

Les points saillants

- Amélioration de la disponibilité des infrastructures en milieu rural.
- Le renvoi est la deuxième cause de l'abandon des élèves de 6 à 11 ans

Commentaire général

L'un des objectifs du PDDEB est d'augmenter l'offre d'éducation. Les résultats de l'enquête QUIBB 2007 montrent que le pourcentage des ménages qui mettent moins de 30 minutes pour atteindre l'école la plus proche s'est accru. Ils sont en effet 67,8% en 2007 contre 65,9% en 2005 et 62,3% en 2003. La proximité des écoles des habitations des ménages s'est surtout améliorée en milieu rural mais les ménages en milieu rural sont encore bien moins nombreux à pourvoir accéder à l'école primaire la plus proche en moins de 30 minutes que ceux du milieu urbain (62,9% contre 86,0%).

Les régions du Nord et du Centre ont un meilleur accès aux infrastructures scolaires, plus de 80% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à une école primaire. Par contre, celles du Sahel et du Sud-Ouest sont à peine 50% à moins de 30 minutes d'une infrastructure scolaire du primaire.

En termes de qualité du système éducatif primaire, 17% des élèves manifestent un mécontentement. Ils sont proportionnellement plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain, au public qu'au privé. Cet état de fait est imputable à 59% au manque de fournitures scolaires, et à 30% au comportement et à la disponibilité du personnel enseignant.

Pour diverses raisons 4,7% des élèves âgés de 6 à 11 ans ont cessé de fréquenter l'école en 2006/07. Les deux principales causes sont le refus de fréquenter à 48% et le renvoi à 30%.

Notes méthodologiques :

Temps mis pour atteindre l'école la plus proche : C'est le temps en minutes avec le moyen de transport habituellement utilisé pour s'y rendre.

Sources : EBCVM 2003, QUIBB 2005, QUIBB2007/INSD

Pourcentage de ménages à moins de 30 minutes d'une école primaire selon la région

Manifeste un mécontentement vis-à-vis du système éducatif

Ensemble		Primaire	
National	17,4	National	17,0
Rural	18,3	Public	17,2
Urbain	15,6	Privé	13,7
		Autres	19,8

Raisons du mécontentement (en %)

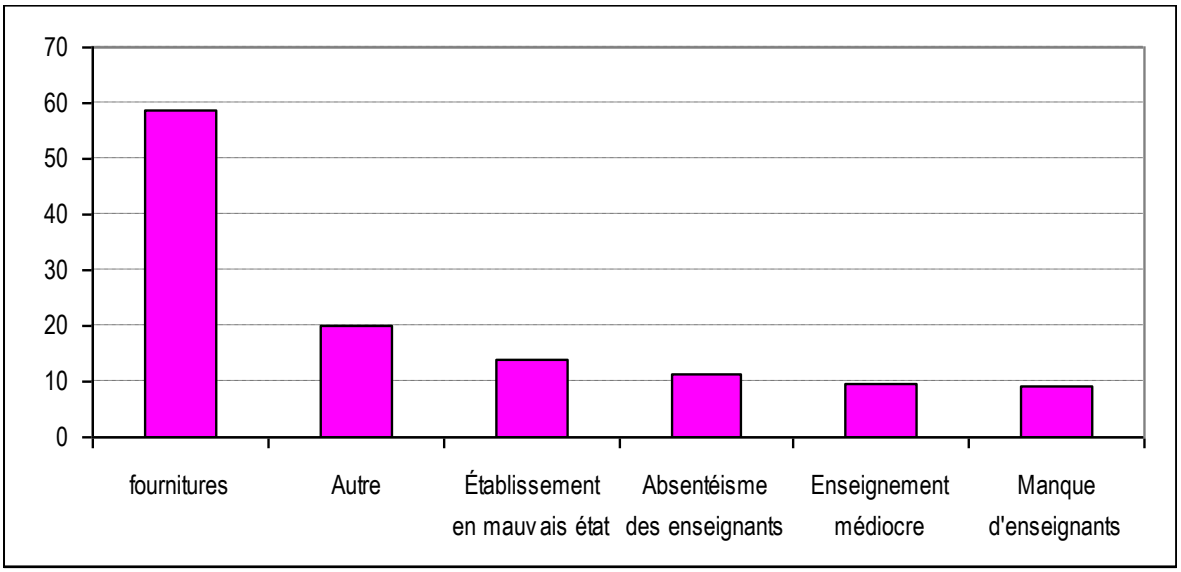

Pourcentage des abandons scolaires par groupe d'âge

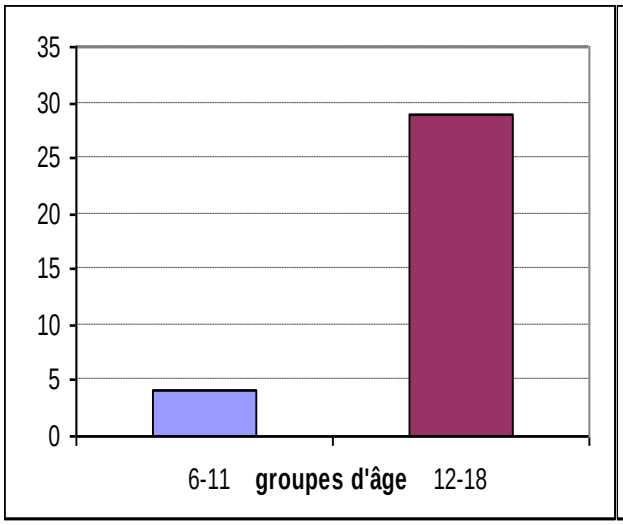

Raisons des abandons scolaires des 6 à 11 ans

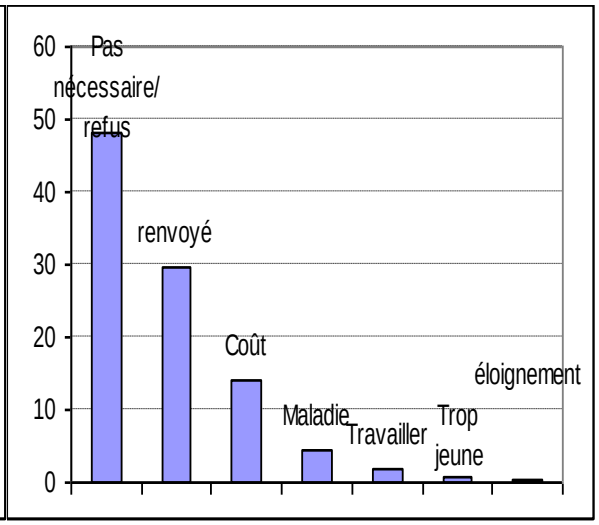

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA, DPENA) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé de 304 en 2005 à 488 en 2016.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes :

- **Le système formel**

Le système formel est administré par cinq (03) ministères : 1) le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) pour le primaire, le post-primaire et le secondaire ; 2) le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) pour l'emploi et la formation des jeunes et 3) le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technologique.

Le système formel comprend :

- Le préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- L'enseignement secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 ou 3 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC technique (enseignement technique).
- L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.
- La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. L'éducation non formelle est dispensée dans :

- Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires)